

Montpellier

Votre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 105 - JANVIER 1988



Héliopolis 1988

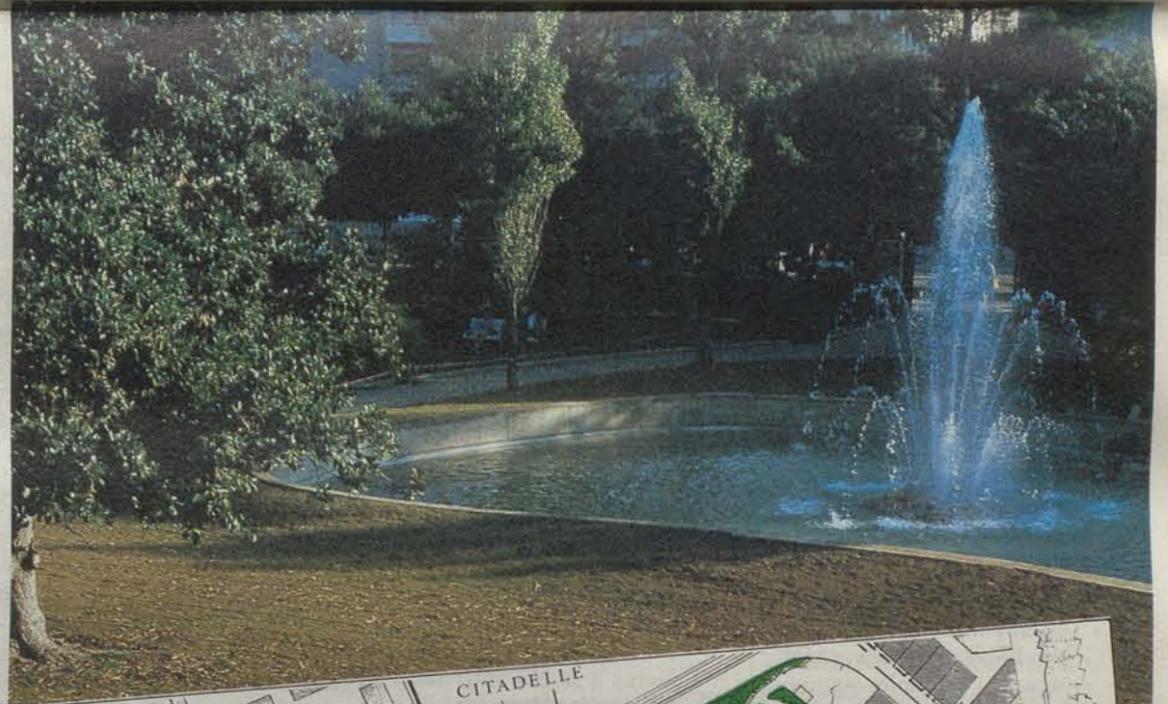
10 nouveaux parcs publics, 100 fontaines et l'aménagement de l'esplanade entre Corum et Comédie.



Avec la création d'Héliopolis, 5^e pôle de Montpellier L.R. Technopole c'est encore une grande année qui commence à Montpellier. 1988 sera l'année internationale du tourisme et des loisirs, rythmée par des événements de portée internationale, ouverture du Corum, Congrès mondial des villes technopoles, lancement du projet du « port du Lez », 88 va mettre notre ville sous le feu des projecteurs.

Le tourisme va prendre un formidable élan et ouvrir de nouveaux débouchés au développement économique de la ville, du département et de la région.

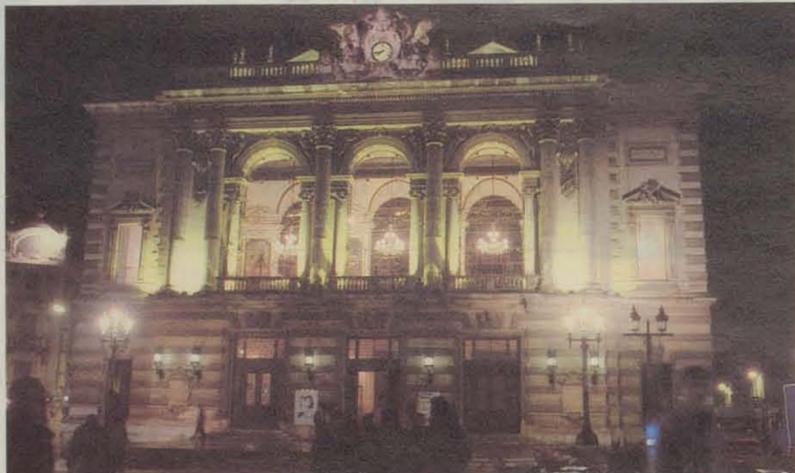
Héliopolis sera également placé sous le signe de la qualité de notre ville : 10 nouveaux parcs publics seront créés en 88 et 100 fontaines de 1987 à 1990, en même temps que l'aménagement de l'esplanade qui retrouvera bassins et fleurs, comme au XIX^e siècle.



SOMMAIRE

Page 2	Conseil Municipal du 27 novembre 1987	Pages 11-12-13	L'aéroport de Montpellier est classé en catégorie internationale "A"	Page 17	La brillante nuit des Guilhems 87
Page 3	Editorial : Héliopolis	Page 14	Montpellier au Quotidien	Page 19	Culture : Médiathèque Gutenberg La bibliothèque Paul Langevin
Page 5	Social : la municipalité institue un minimum social de solidarité et d'insertion pour les plus démunis	Page 15	Actualité : Le grand talent du Comité des Fêtes de Montpellier, Une école de musique à la Paillade	Page 21	Sélection culturelle du mois
Page 7	Actualité : vœu pour la construction ou l'extension des facultés	Page 17	Sport : Les Frères Alméras	Page 23	Les repas de Noël des Clubs du 3 ^e âge
Pages 8-9	Les dossiers noirs du Conseil Régional				

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 27 novembre



La Ville expérimente, au mois de décembre, l'illumination de quelques monuments historiques. Cette opération, menée avec l'EDF, se concrétisera dans quelques mois définitivement.

- 2 - Personnel municipal - Recrutement de trois adjoints techniques contractuels pour la Direction de l'Informatique.
- 3 - Avenants au marché n° 652-4-1-6 concernant le chantier Carré du Roi - Lot n°1 : 127 494,43 F - Lot n°2 : 127 108,28 F.
- 5 - Appel d'offre pour l'entretien des espaces verts de la ville - 1^{er} lot : entre 250 000 et 500 000 F - 2^e lot : entre 250 000 et 500 000 F.
- 6 - Subvention aux associations assurant l'animation des centres aérés et des centres de loisirs : 589 675 F.
- 7 - Square Jean Monnet, c'est le nom que portera l'ancien terrain Racanié qui sera aménagé en parc public en 1988. Un hommage au fondateur de l'Europe.
- 8 - Lotissement la Frigoulière - Cession gratuite à la ville de Montpellier des terrains nécessaires à l'élargissement de la rue des Gours ainsi que de l'emprise d'une voie destinée à relier la rue des Gours à la rue Déjà Bon Pais.
- 9 - Corum - Approbation des études complémentaires et du bilan financier prévisionnel - Le projet est amélioré : augmentation des surfaces d'exposition pour tenir compte de l'évolution du marché des congrès - Passage en tunnel de la rue de Sully dont le sens est inversé améliorant ainsi considérablement la circulation - Refonte des réseaux dont bénéficiera tout le quartier du Corum.
- 10 - Etablissement d'un servitude de passage sur des terrains privés avenue de la Roquetière pour poser des canalisations nécessaires à l'évacuation des eaux pluviales.
- 11 - Appel d'offre pour le raccordement des logements construits par l'OPAC à la ZAC Blaise Pascal en bordure de l'avenue Pierre Mendès-France.
- 12 - Adoption du règlement de

- la médiathèque Gutenberg inaugurée le 19 décembre 1987.
- 13 - Attribution d'un crédit de 47 730 F pour des « classes rousses », concernant 5 écoles, 7 classes et 160 enfants.
- 14 - Centrale d'achats - Appels d'offres divers pour : canelabres et accessoires, compteurs d'eau, matériel en fonte pour voirie et assainissement, fournitures hôtelières, lampes, matériel d'éclairage, matériel de signalisation et armoires de commande, matériel et matériaux de bâtiments, panneaux de signalisation et accessoires, papeterie, fourniture de bureau, plomberie, poteaux d'incendie, produit de droguerie, quincaillerie, robinets vannes et filtres à boue, outillage divers, petit matériel électrique.
- 32 - Garantie de la ville pour des travaux de l'Office Public d'Aménagement et de Construction : acquisition et réhabilitation d'un immeuble 7, avenue de Toulouse, aménagement de la tour 4, résidence Cambacérés à la Paillade, construction de 204 logements à la cité internationale Agropolis, réhabilitation cité des Aiguerelles, cité des Aubes, cité Lakana.
- 38 - Attribution d'une subvention de 25 000 F à SOS Racisme.
- 39 - Attribution de subventions à 19 associations scolaires sportives : 30 000 F.
- 40 - Dénomination du terrain de foot-ball de la Pierre Rouge : « Père Prévost ».
- 41 - Exonération du « Montpellier PSC » de la taxe sur les spectacles pour le match du 26 septembre 87 contre Nantes.
- 42 - Approbation des marchés pour les travaux d'aménagement du stade de la Mossion : couverture de la butte et réalisation de vestiaires.
- 44 - Attribution d'une dernière tranche de subventions 87

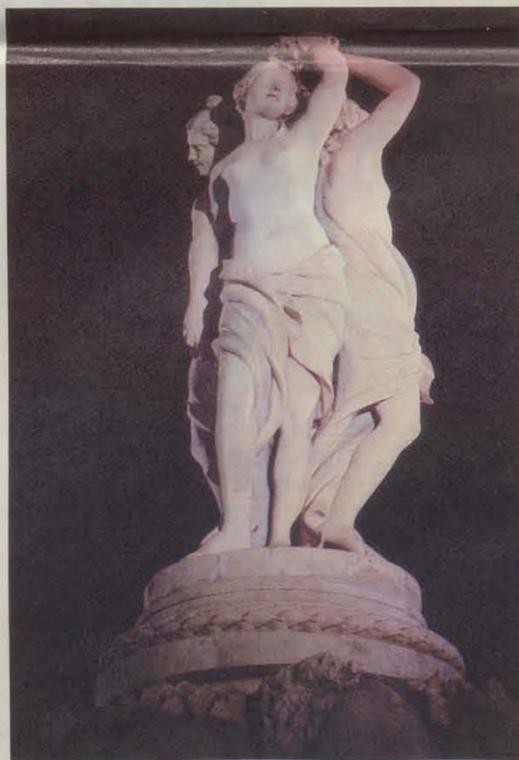
- à 13 clubs ou associations sportives : 389 000 F.
- 45 - Approbation d'un marché pour la confection d'un décor pour une grande production de l'Opéra « La Veuve Joyeuse ».
- 46 - Dénomination de voies quartier du Millénaire - rue Claude Chappe (1763-1805) rond-point Pierre de Fermat (1601-1665), rue Emile Baudot (1845-1903), rue Alfred Nobel (1833-1896), allée François Arago (1786-1853), allée Niels Bohr (1885-1962), allée Wilhelm Roentgen (1845-1923), rond-point Evariste Galois (1811-1842), rue Henri Becquerel (1852-1908), rue Guglielmo Marconi (1874-1937), rue Léonard de Vinci (1452-1519), avenue Albert Einstein (1879-1955), place Christophe Colomb (1451-1506).
- 47 - Entretien des voiries et réseaux divers - Avenants aux marchés de branchements.
- 49 - Appel d'offre pour l'évacuation et le transport des déchets solides provenant des ouvrages du service assainissement.
- 50 - Cession gratuite de terrains pour mise à l'alignement : avenue de la Gaillarde, rue de l'Aiguelongue et avenue du Val de Montferand, rue des Bouisses et avenue de Monsieur Teste, rue du Château Bon, rue de la Fontaine St-Berthomieu, rue des Grèzes, rue du Mas de Bringaud, rue du Moulin de Gasconnet, rue de la Palissade, rue de la Roquetière et du Mas de Calenda, rue de St-Hilaire, rue Xavier de Ricard.
- 64 - Marché d'entretien 1988 des bâtiments et réseaux d'eau et assainissement - Appel d'offres.
- 65 - Station d'épuration de la Cèreire - Achat de polymères - Appel d'offres.
- 66 - Adoption du marché pour les illuminations de fin d'année de la Place de la Comédie, du Parvis du

Théâtre et du secteur Gambetta.

- 67 - Contrat d'action de Prévention 1988.
- 68 - Vœu pour la dénomination de la nouvelle maternité et de l'hôpital pneumo-cardiologique - Quatre noms sont proposés : Armand de Villeneuve, Jacques Mathieu Delpech, Théophile de Bordeur Jurque, Paul-Joseph Barthès.
- 69 - Vœu pour la construction ou l'extension des facultés de Droit et des Sciences Economiques, de Médecine et des Lettres et Sciences Humaines (se reporter page 8).
- 70 - Création d'un emploi spécifique de « Chargé d'administration et de relations publiques à l'Opéra ».
- 71 - Réduction de servitude de passage public sur la dalle du Triangle - Permis de construire SA Sauramps.
- 72 - Attribution de bourse d'études communales à des familles montpelliéraines.
- 73 - Participation de la ville de Montpellier aux dépenses d'investissement des collèges de l'Aude et de la Lozère.

l'OPAC pour un emprunt de 5 600 000 F destiné à la rénovation de la Tour 3 des Tritons à la Paillade.

- 78 - Restitution par la Caisse des Dépôts et Consignations de titres devenus sans valeur.
- 79 - Extension de la crèche Agropolis - Création de 4 berceaux supplémentaires.
- 80 - Demande de subvention auprès de l'Etat, de la Région, du Département et du District Urbain pour le fonctionnement de l'Opéra de Montpellier.
- 81 - Dénomination d'une place à la demande des riverains. La « Place de l'Abattoir » sera désormais appelée « Place des Beaux Arts ».
- 82 - Marché Viafrance pour la réfection de la rue Hagueuot.
- 83 - Réhabilitation des 18 classes du groupe scolaire du Lantissargues et des 19 classes du groupe scolaire des Près d'Arènes - Lancement des appels de candidature pour deux concours de conception-réalisation avec application de la procédure d'urgence.



Les Trois Grâces «illuminées» par les hallogènes.

9. Av. Georges Clémenceau
34000 Montpellier
Tél. 67.58.78.00

CONSEILLE ET PROTEGE

SECURITE LE WERKE VOL

CONTRE

HELIOPOLIS - 1988

VIVE L'ANNEE INTERNATIONALE DU TOURISME ET DES LOISIRS!



Depuis 1985, l'Année du Millénaire, Montpellier rythme chaque année d'un thème majeur. 1986 a été l'année de la Jeunesse et des Sports. L'Année Sociale 1987 vient de s'achever avec deux réalisations décidées au Conseil Municipal du 23 décembre : la mise en place d'un fonds d'aide d'impayés de loyers pour les logements sociaux et la décision d'instituer à Montpellier un REVENU MINIMUM DE SOLIDARITE.

L'année 1988 aura pour thème le Tourisme et les Loisirs. Elle s'appellera Héliopolis car Montpellier est la ville du soleil, Hélios Dieu de Rome et du Tourisme.

HELIOPOLIS : CINQUIEME POLE DE LA TECHNOPOLE

Le tourisme est, en effet, un secteur économique important de notre ville et de notre région. Il se doit impérativement d'être un élément structurant de Montpellier L.R. Technopole.

Le Technopole montpelliérain est celui qui a créé le plus d'emplois en France au cours des deux années 1985 et 1986. Il comporte déjà quatre pôles connus :

- **Euromédecine** : pôle biomédical et pharmaceutique.
- **Agropolis** : pôle de développement agricole.
- **Communicative** : pôle informatique, robotique, intelligence artificielle.
- **Antenna** : pôle nouveaux médias.

L'année 1987 verra donc la mise en place sur le plan de la structuration et de la communication, au niveau régional, français et européen, du cinquième pôle du Technopole « Héliopolis ».

Depuis 25 ans, un énorme effort a été entrepris en Languedoc-Roussillon par l'Etat et les Départements (Aude, Hérault, Gard) pour mettre en place, dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler la Mission Racine, une chaîne de stations touristiques dans le Golfe du Lion : Porte Leucate, Port Barcarès, Cap d'Agde, Carnon, La Grande Motte, Port Camargue.

Le résultat de cet effort a été de faire de la Région Languedoc-Roussillon la deuxième ou la troisième région de France sur le plan du tourisme.

Il reste cependant quelques lacunes dans ce dispositif. Le tourisme mis en place ne concerne que les mois d'été, soit au mieux six mois de l'année, au pire cinq, selon le temps. Il est généralement concentré le long de la Côte. Autre lacune, toutes les catégories sociales ne sont pas représentées par ce tourisme. Il était donc nécessaire d'envisager une pleine saison à l'année permettant pour les restaurateurs, les hôteliers, les commerçants de bonnes retombées financières grâce à la venue, dans notre région, du maximum de touristes. Enfin il fallait envisager un déploiement important du tourisme sur le plan régional au profit des hauts cantons.

LE CORUM AU COEUR DE LA VILLE

C'est cette analyse qui a conduit à définir le Corum, le Palais des Congrès-Opéra Régional au cœur de Montpellier.

Si le Corum avait été placé à Antigone ou à Grammont, comme le suggéraient certains, son ouverture aurait sonné le glas de l'Escusson.

Au contraire, placé sur l'Esplanade, au cœur de la ville, là où veulent désormais venir tous les congressistes du monde entier, lassés des Palais des Congrès isolés loin des centres, le Corum va revitaliser, renforcer le centre historique, cœur de ville, avec ses 800 commerces, leur apportant un puissant soutien.

Visant 100 000 journées congressistes par an puis 200 000 journées, il déversera sur le commerce montpelliérain, à terme, 17 milliards de centimes par an environ.

Le Corum c'est aussi le passage à l'année touristique continue. Il contribuera à amener à Montpellier et en Languedoc-Roussillon des touristes de septembre à avril, là où, auparavant, il y avait un creux.

Le Corum, concurrent et rival d'Acropolis (Nice) sur la façade méditerranéenne, va d'emblée classer Montpellier parmi les quatre grandes villes françaises de congrès internationaux, soit Paris, Nice, Strasbourg, et bien sûr désormais Montpellier.

LE CORUM DEVELOPPERA LE TOURISME DE L'ARRIERE-PAYS

Le Corum permettra de répartir les congressistes, lors de voyages touristiques, sur toute la région, vers les villes romaines (Nîmes, Narbonne, Pont du Gard), vers les villes fortifiées (Carcassonne, Aigues-Mortes), vers les splendeurs romanes (Elne, Perpignan, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Jean-de-Cuxac) et vers la découverte d'un arrière-pays admirable (Lozère, Corniche des Cévennes, Aigoual, Corbières, Canigou).

Son ouverture, fin 1988, lancera le nouveau tourisme languedocien.

L'année du tourisme sera également marquée par plusieurs dizaines de rencontres internationales dont nous publierons ultérieurement le détail.

Citons cependant dès maintenant la consécration internationale de Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole avec le Congrès International des Villes Technopoles dans notre cité les 28, 29 et 30 septembre

1988 après Kumamoto (Japan), Birmingham (Grande-Bretagne) et avant Adélaïde (Australie) et Buenos-Aires (Argentine).

L'année du tourisme verra également, à travers Héliopolis, un nouveau positionnement touristique de Montpellier.

Depuis des siècles, notre ville est connue comme une ville universitaire de l'arrière-pays. Elle n'est pas ressentie comme du bord de mer, occupant dans l'esprit des Européens une situation du même type qu'Aix-en-Provence, Nîmes ou Carcassonne. Or Montpellier n'est qu'à six kilomètres de la mer.

LA TETE AU SOLEIL, LES PIEDS DANS LA MER

Le nouveau développement de la ville vers l'Est, vers la mer, permet justement un nouveau positionnement. Les quartiers nouveaux d'Antigone, la ZAC Blaise Pascal, la ZAC Léonard de Vinci à Costebelle et à la Vieille Poste, le Domaine de Grammont avec le Zénith, l'Espace Richter, sont déjà autant d'avancées vers les plages. Antigone, en particulier, a eu pour effet de ramener la ville sur son fleuve, le Lez, dont elle avait abandonné les bords lors de l'inondation catastrophique au début du troisième siècle.

L'axe-piétons de la Comédie jusqu'au jet d'eau devant l'Hôtel de Région, sur le Lez, à travers le Triangle, le Polygone et Antigone est un pas vers le fleuve. Il fallait un nouveau geste d'urbanisme pour amener la ville et l'agglomération vers la mer.

C'est précisément le but de l'opération dite du « Port du Lez » qui sera présentée à Paris et à Montpellier à Pâques 1988.

Le nom définitif qui sera médiatisé au niveau international ne sera dévoilé qu'à cette date.

Le « Port du Lez » c'est la construction de part et d'autre du Lez, entre l'Espace Richter et la limite des communes de Montpellier et Lattes. Les bateaux remonteront de Palavas pour gagner un port d'environ 400 anneaux qui retrouvera le site du Pont Juvénal abandonné pendant la Première Guerre Mondiale. Le « Port du Lez » franchira l'au-

rouste, de part et d'autre du fleuve canalisé.

D'ampleur égale à environ deux fois Antigone, entièrement financé par la promotion privée, le « Port du Lez » aura plusieurs finalités :

- Il donnera du travail aux entreprises montpelliéraines du bâtiment jusqu'à la fin du siècle.

- Il fera de Montpellier une ville touristique avec un port et des bateaux jusqu'à 1,80 m de tirant d'eau.

- Il donnera un fleuve à la ville de Montpellier.

- Il sera proche du futur aménagement d'un golf de 27 trous.

- Les habitants du « Port du Lez » seront à cinq minutes de la Comédie, à cinq minutes de l'Aéroport et à dix minutes de la plage.

- Enfin le « Port du Lez » permettra à de grands architectes internationaux, français, languedociens et montpelliérains de continuer à concourir à l'embellissement de notre cité.

Au terme de la campagne de promotion Héliopolis, fin 1988, le but est d'obtenir que la vision des Européens et surtout des Français vis à vis de Montpellier ait changé sur le plan touristique. De capitale universitaire au milieu des vignes, il faut passer à la vision de Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole cité d'avenir, cité culturelle, cité universitaire, avec ses grands secteurs de la recherche et de la haute technologie ainsi que ses industries et son commerce revitalisés, les pieds dans l'eau avec ses plages : Villeneuve-les-Maguelone, Palavas, Carnon et la Grande-Motte.

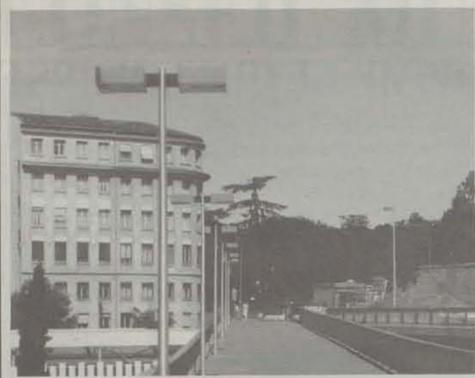
Que l'année qui commence soit une nouvelle année de prospérité pour notre Ville :

VIVE HELIOPOLIS !

Que chacun reçoive ici également pour lui et sa famille mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de joie et de prospérité ainsi que ceux du Conseil Municipal.

Georges Frèche,
Député-Maire de la Ville de Montpellier.

UNE REFERENCE !



réalisé par **EI**
L'Entreprise Industrielle

GENIE CIVIL ET CONSTRUCTION
Etanchéité et revêtements spéciaux
ENTREPRISE GENERALE
POSTES ET EQUIPEMENTS DE CENTRALES ELECTRIQUES
Thermiques - Hydrauliques - Nucléaires - Micro-centrales
RESEAUX D'ELECTRICITE - Electrification rurale
Lignes à très haute tension - Lignes de traction
ECLAIRAGE PUBLIC
INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE
INSTALLATIONS ELECTRIQUES INDUSTRIELLES
INFORMATIQUE ET SYSTEMES
AUTOMATISMES INDUSTRIELS ET INSTRUMENTATION
TELECOMMUNICATIONS
GROUPE ELECTROGENES
ATELIERS DE FABRICATION
Tableaux électriques synoptiques - Télé affichage
FABRICATION DE PRODUITS EN BETON
BATIMENTS INDUSTRIELLES
PARAVALANCHES - PARE-PIERRES
CANALISATIONS - TUYAUTERIES INDUSTRIELLES
STATIONS DE POMPAGE
STATIONS D'EPURATION
GENIE CLIMATIQUE
ENTRETIEN - MAINTENANCE - EXPLOITATION

Quelques références régionales :
- Eclairage des Portes d'Antigone
- Berges du Lez
A Montpellier :
- Eclairage extérieur du nouvel établissement thermal à Balaruc-les-Bains
- Illumination du Château de Salses.

L'Entreprise Industrielle

Agence Languedoc-Roussillon, Résidence « Les Chênes Gris »
1278, Route de Ganges - 34100 Montpellier - ☎ 67.52.42.02

CENTRE PROPARA de l'Association PROPARA

ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF REGIE PAR LA LOI DE 1901
CENTRE PLURIDISCIPLINAIRE DE 60 LITS POUR LE TRAITEMENT COMPLET
DES LESIONS MEDULLAIRES, PARTICIPANT AU SERVICE PUBLIC HOSPITALIER

TOUS LES BILANS ET TOUTES LES THERAPEUTIQUES
SONT REALISEES SUR PLACE :

- NEUROLOGIE • NEUROCHIRURGIE • UROLOGIE • ORTHOPEDIE
• CHIRURGIE PLASTIQUE • REEDUCATION • APPAREILLAGE



UNE EQUIPE MEDICALE A TEMPS PLEIN TRAVAIL
EN COLLABORATION AVEC LES SPECIALISTES
DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
MEDECIN CHEF : D^r Ch. PRIVAT

Tél. 67.41.24.01
262, rue du Caducée - Parc Suromédecine - 34090 MONTPELLIER

PLAN ÉPARGNE RETRAITE ÉCUREUIL

Rencontrez l'Ami Financier



CLINIQUE CLEMENTVILLE
Médecine - Chirurgie
Obstétrique
Radiologie
Physiothérapie
25, rue de Clémentville
34000 Montpellier
Tél. 67.92.85.54

GEORGES BRITTI
Voyant médium international
radiesthésiste, magnétiseur,
désenvoûtement, retour d'affection
tous travaux occultes astro, voyance,
numérologie, talismans personnalisés.
Reçoit du lundi au jeudi
dimanche et jours fériés.
A Lodève : 9, Rue de Fumel
Tél. 67.44.01.22
A Poussan (le vendredi) :
Rue de la République
Tél. 67.78.27.43
Sur R.V. ou par correspondance
Possibilité consultation par téléphone.

EXCEPTION

Café-Glacier Les Trois Grâces
Place de la Comédie
Tél. 67.58.43.59

M.O. INTERIM
PERSONNEL TEMPORAIRE
23, Avenue
Georges Clémenceau
34000 MONTPELLIER
39 bis, Cours Gambetta
34000 MONTPELLIER
Tél. 67.58.83.29
(cacharel stock)

«GOLF DU VERCHAMP»

Parcours : 6 trous
Practice : 20 tapis
Sur présentation de ce bon :
abonnement annuel : 750 F
Chemin des Cauquilloux (Direction I.B.M.)
34170 CASTELNAU-LE-LEZ - Tél. 67.64.12.11

MAISON DE CONVALESCENCE ET DE REPOS DE LA GRANDE MOTTE ALLÉE DES JARDINS - 34280 LA GRANDE MOTTE

Nouvelle Appellation
CENTRE MÉDICAL
de Convalescence et de Repos
de la Grande Motte
MUTUALITÉ DE L'HERAULT 34280 - Tél. 67.56.57.15
100 lits - Mixte - Mères et enfants de moins de 3 ans
Agréé par tous les organismes sociaux sauf A.M.

LE DÉCOR
LA DECORATION REUSSIE
ROUTE DE CARNON
MONTPELLIER-LATTES

VÉHICULES NEUFS de 3 000 à 15 000 F

MOINS CHER EURO-TRANSACTION
10, Avenue Jean-Baptiste Dumas
30100 Alès - Tél. 66.78.90.60

L'Assiette RESTAURANT à MONTPELLIER
4, rue de Verdun (face cinéma Capitol) 67.92.67.16

LA MUNICIPALITE INSTITUTE UN MINIMUM SOCIAL DE SOLIDARITE ET D'INSERTION POUR LES PLUS DEMUNIS

Le Conseil Municipal, réuni en séance le 23 décembre 1987, a décidé d'instituer un Minimum Social de Solidarité pour les plus démunis. Cette mesure permet aux bénéficiaires, dans certaines conditions, de recevoir une allocation mensuelle d'un montant de 2 000 F en échange d'un travail à mi-temps.

Montpellier a du cœur. Depuis 10 ans, notre ville innove sans cesse pour aider les plus défavorisés, rompre la solitude, assurer la fraternité. Au terme de cette année 1987, année de l'innovation sociale, la Ville de Montpellier, en étroite collaboration avec son Centre Communal d'Action Sociale, a décidé d'entreprendre une action de solidarité d'envergure en faveur de ses concitoyens.

Le Minimum Social de Solidarité concerne les personnes âgées de plus de 25 ans n'ayant plus de revenu fixe lié au travail. Cette mesure a donc pour objectif d'assurer un minimum de ressources mensuelles à ceux de nos concitoyens qui vivent dans la pauvreté et la précarité. Cette action est liée au dispositif national et départemental de lutte contre la pauvreté et la précarité, auquel notre ville ajoute une touche particulière, notamment en matière de formation professionnelle et de réinsertion économique.

2 000 F par mois
Le Minimum Social de Solidarité se présente sous la forme d'une allocation mensuelle qui pourra s'élever jusqu'à 2 000 F si la personne ne dispose d'aucune autre ressource ; il est servi à son bénéficiaire durant une période de six mois, laquelle peut être éventuellement renouvelée une fois. Il est assorti d'une protection sociale touchant le risque maladie et le risque accident du travail. En échange de cette allocation, le bénéficiaire effectue un travail au sein d'une administration ou d'une association agréée. Ce travail est un travail à mi-temps, soit 20 heures par semaine.



Le Centre Communal d'Action Sociale : un budget multiplié par 5 en 10 ans.

CRECHE PARENTALE RICOCHET A LA POMPIGNANE

16 nouveaux berceaux

L'inauguration le 10 décembre de la Crèche Parentale Ricochet est une étape du contrat crèche signé en 1986 qui vise à créer en sept ans 476 places de crèches. Les seize nouveaux berceaux portent à 218 le nombre de places déjà créées dans le cadre du contrat depuis 15 mois.



Des rires, des babillements mais pas de pleurs ce matin 10 décembre, pour l'inauguration de la crèche parentale Ricochet. L'ambiance est chaleureuse et les seize bambins accueillis dans ce nouvel établissement sont visiblement des enfants choyés et heureux. Quatrième du genre depuis la signature du contrat crèche, le 4 septembre 1986, l'ouverture de la crèche Ricochet est un exemple du dynamisme de la ville dans le domaine de l'accueil des tout-petits. Parmi toutes les formules inventées dans ce secteur, la crèche parentale présente de nombreux avantages : souple, elle propose aux familles plusieurs types d'accueil, à la journée, la demi-journée, avec ou sans repas ; légère, elle accueille un petit nombre d'enfants, seize au maximum ; bien située, au cœur des logements, elle évite des trajets longs et fatigants ; économique, son prix de revient est moins lourd que les crèches collectives ; associative, elle suppose une forte motivation et implication des parents.

Autant de facteurs favorables ont conduit la Municipalité à encourager au maximum ce genre de structures. Mais celles-ci ne seraient pas possibles sans l'aide et la collaboration étroite de trois partenaires : la Ville, la Caisse d'Allocations Familiales et l'OPAC. La Ville de Montpellier fournit une aide technique et financière. Elle a octroyé à l'Association Ricochet, dès le mois de juin, une subvention de 25 000 F qui sera reconduite. L'OPAC propose et aménage les locaux. Ici un appartement de 100 m² situé en rez-de-chaussée d'immeuble et ouvrant sur une cour privée. La C.A.F. apporte également une aide primordiale tant pour l'aménagement et l'équipement des locaux que pour le fonctionnement. Elle a accordé à l'Association Ricochet une subvention de 75 000 F pour les travaux d'aménagement et d'équipement. Par ailleurs, elle attribue pour chacune des seize places de cette crèche une prestation de service équivalente à 50% du prix de revient d'une journée de crèche. Cette prestation est plafonnée à 55,57 F par jour. Elle est versée au prorata du nombre de jours/enfant dépendant du régime général dans le cadre du contrat crèche.



De gauche à droite : Georges Frèche, Député-Maire ; M. Coste, jeune père Membre de l'Association Ricochet ; Jean-Marie Bonnemayre, Délégué à la Jeunesse et à la Prévention ; Colette Zannetacci, Maire-Adjoint, Chargé des Crèches et Mme Molinier, Présidente de la C.A.F.



MIDI-MÉDITERRANÉE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 46 000 000 F

DIRECTION MIDI-LANGUEDOC

Z.I. de la Lauze
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
☎ 67.42.56.99 - Tél. 480 260

TRAVAUX PUBLICS

Routes et aérodromes
Voiries - Réseaux divers
Enrobés - Revêtements spéciaux

TRAVAUX PRIVÉS

Lotissements - Sols industriels
Aires de jeux - Tennis clés en main

Sté
J. R.
TOURNIÉ

GENIE
CLIMATIQUE
SANITAIRE

1348, Av. de la Mer
MONTPELLIER

☎ 67.64.47.22



SOLEG

BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS - GENIE CIVIL

Société Languedocienne d'Entreprise Générale
Siège Social : 12, rue Toiras - 34000 Montpellier
Bureaux administratifs et Dépôt
Route de Lodève - B.P. 42 - 34990 Juvignac
☎ 67.45.46.47

ART'CO COSTE
DIFFUSION
PEINTURES
papiers peints - peintures
revêtements - moquettes
Rue St-Hilaire - MONTPELLIER
☎ 67.65.69.65

GLIOZZO MANUTENTION

Chariots Elévateurs
Transpalette - Gerbeurs
Rayonnages
Grues sur Camion
Service après-vente
Concessionnaire Exclusif :
Chariots Elévateurs
MITSUBISHI et POTAIN
Rue de la Croix - 34880 Lavérune
Tél. 67 27 57 65

MONTPELLIER ASSAINISSEMENT Tél. 67 92 92 36

- Débouchage, Curage d'égouts
- Entretien et Maintenance de stations d'épuration
- Vidange, Pompage
- Traitement V.O.

Envies fortes
d'immobilier ?
Le Crédit Foncier
met vos projets
en chantier.

crédit foncier de france

Solatrag

SECTION TRAVAUX PUBLICS :

- Terrassements
- Routes
- Réseaux divers
- Génie Civil

SECTION BATIMENT :

- Gros-œuvre
- Menuiserie bois et aluminium
- Serrurerie - Ferronnerie - Métallerie

TÉLÉX 480 695
67.94.79.55

ZONE INDUSTRIELLE 34302 AGDE CEDEX

bonna

Préfabrication et pose
de tuyaux en béton armé,
non armé, produits de voirie
(pavés, bordures) et caveaux
funéraires.
Réhabilitation de conduites
métalliques
(procédé SPUNLINE).
Fonçages et forages
horizontaux.
Lestage de conduites de gaz
ou pétrole.
Emissaires en mer, etc.

Agence Commerciale et Usine :
R.N. 113 B.P. 53 - 34740 Vendargues
Tél. 67.70.21.30
Télex 490821
Télécopie 67.70.28.36

montenay tél. 67.47.07.70

therg tél. 67.69.29.26

Chauffage - Collectif - Services
- Entretien, gestion thermique
- Télégestion
- Economies d'énergie.

Chauffage individuel
- Entretien installation
chaudière murale
cumulus, chauffe eau

300 Avenue Maurice Planès
Val de Croze
34070 Montpellier

SERVICE
APRÈS
VENTE
AGRÉÉ

**SAUNIER-DUVAL
G.T - GAZ**

Contrat d'Entretien - Dépannage
11, rue du Progrès - Montpellier
☎ 67.58.59.60

VIVRE GOLF

TERRAINS A BATIR EN BORDURE DU GOLF
DE BAILLARGUES. A PARTIR DE 280000 F
LIEU DE VENTE TELEPHONE 67.70.37.54

M. IPPOLITO : LE CALCUL A L'HONNEUR



Georges Frêche félicite Jean-Claude Ippolito, Directeur du CNUSC, Centre National Universitaire Sud de Calcul, qui reçoit la Médaille du Mérite, le 11 décembre 1987. Le CNUSC a signé avec IBM France un accord portant sur la création d'un Centre de Compétence en Calcul Numérique Intensif. Cette action renforce le pôle communicatif du technopole montpellierain et devient en la matière la plaque tournante pour l'Europe.

PLEINS FEUX AU CFPJ



Inauguration des locaux du Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes (CFPJ), le mercredi 9 décembre, à Grammont.

MONTPELLIER LA GENEREUSE



Les Montpelliérains ont répondu massivement et généreusement à l'appel du Lyons'Club, dans le cadre de l'opération Téléthon. La Mairie s'est associée pour sa part à la campagne en versant une subvention de 60 000 F.

UN EVENEMENT : LE 2^e FORUM DES COMMUNAUTES CHRETIENNES

A Montpellier, Pentecôte 88

Comme à Lyon en 1984, l'Union des Œuvres Catholiques Françaises (U.O.C.F.) offre aux chrétiennes et aux chrétiens une plate-forme nationale de liberté et de communication, d'ouverture et de créativité, un lieu où ils pourront partager leur expérience, chercher ensemble, risquer des paroles tant communes que diverses. Ce Forum est un événement exceptionnel. Il est proposé à

tout chrétien résolument décidé à devenir plus à son aise dans le bouillonnement de la société actuelle. Il est ouvert aux chrétiennes et aux chrétiens qui ont accueilli le Concile Vatican II mais qui n'en expriment pas moins des sensibilités diverses, des vocations et des situations différentes, depuis celles et ceux qui ont un ministère dans les Eglises jusqu'à celles et ceux qui ont pris des distances à leur égard.

Ce Forum offre la possibilité d'un partage de vie. Il offre, de plus, des moyens sérieux de travail et de réflexion. Une règle de jeu : vivre la communication et accepter un travail de recherche et d'expression. Rendez-vous à Montpellier pour la Pentecôte 1988, les 21, 22 et 23 mai. Pour tous renseignements : U.O.C.F., 10, rue Pierre-Brossolette, 94277 Le Kremlin-Bicêtre Cedex. Tél. (1)45.21.00.77.

VOEU POUR LA CONSTRUCTION OU L'EXTENSION DES FACULTES

De Droit et des Sciences Economiques, de Médecine et des Lettres et Sciences Humaines (Paul Valéry) voté à l'unanimité au Conseil Municipal du 27 novembre



Novembre, décembre 1987, la colère des étudiants descend dans la rue.

Conscient du rôle majeur que l'Université, dans son ensemble, joue pour l'image de « Montpellier L.R. Technopole » et qui participe largement à la réputation séculaire de notre cité, nous nous devons d'apporter notre soutien aux instances universitaires dans leur recherche d'espaces leur permettant de fonctionner normalement. En effet, le nombre des étudiants est passé de 15 000 à 45 000 en moins de vingt-cinq ans. Certaines de ces structures d'accueil, et malgré l'augmentation des inscrits, n'ont pas changé depuis. La Ville de Montpellier souhaite vivement que ses étudiants puissent travailler dans des conditions normales pour une bonne formation. En outre, certaines situations sont actuellement très préoccupantes : d'une part, l'Université Paul Valéry (Lettres et Sciences Humaines), construite à la fin des années soixante pour 6 000

étudiants, a vu ses effectifs passer à 13 000. La destruction, l'été dernier, par un incendie, de trois de ses amphithéâtres la met dans la quasi-impossibilité de fonctionner. Non seulement il est nécessaire de reconstruire les locaux perdus, mais encore d'effectuer un certain nombre d'agrandissements pour porter la capacité à 15 000 étudiants au moins. D'autre part, la Faculté de Droit et Sciences Economiques, située dans le Centre Historique de la Ville, a le même type de problème. Pouvant recevoir 4 500 étudiants maximum, elle en compte aujourd'hui 8 000. Il est absolument indispensable de construire pour une capacité de 8 000 à 10 000 étudiants, en centre ville, une Faculté de Droit et des Sciences Economiques entièrement nouvelle. La Faculté de Médecine, qui compte actuellement 6 000 étudiants, est dans une situation similaire. Elle est installée dans des bâtiments vétustes, non adaptés, trop exigus. Cela oblige à un éclatement des enseignements dans des amphithéâtres hospitaliers, eux-mêmes trop petits. Je conseillerais de la reconstruire à proximité de la zone hospitalo-universitaire. C'est pourquoi le Conseil Municipal de la Ville de Montpellier émet le vœu de soutenir les Universités et notamment la Faculté de Lettres et Sciences Humaines, la Faculté de Droit et Sciences Economiques et la Faculté de Médecine, en vue de l'obtention des moyens qui pourraient être mis à leur disposition pour résoudre ces problèmes. Les perspectives de 2 millions d'étudiants dans la France de l'an 2000 ne peuvent que rendre le problème de manque de locaux universitaires à Montpellier plus aigu encore. Les crédits pour ces constructions nouvelles ou extensions doivent être impérativement commencés à être inscrits au Budget Primitif 1988 de l'Etat. Messieurs Monory et Valade doivent sortir de leur pesante inaction...

PRISONNIER DE SON ALLIANCE LE PRESIDENT DE LA REGION LES DECLARATIONS DE LE PEN

JANVIER 1988 : ETAT DES RELATIONS VILLE / REGION.

L'HOSTILITE SYSTEMATIQUE DE LA REGION CONTRE LA VILLE CONTINUE

Le Corum

L'ouvrage se continue normalement et sera inauguré comme prévu fin 1988. Il est destiné à développer le commerce montpelliérain et le tourisme, non seulement à Montpellier mais aussi dans toute la région, en liaison avec Héliopolis. Or, bien que la Région se targue d'aider le tourisme, elle continue à refuser de rétablir la subvention de 50 millions de francs pour le Corum qui avait été votée par le Conseil Régional au Budget Primitif 1986 et qui a été supprimée en mai 1986 pour des raisons uniquement de sectarisme politique.

Maintien du refus de payer de nombreuses subventions

Aucune amélioration de ce côté-là, en particulier pour l'Association d'Aide aux Victimes ou Euromédecine non subventionnées par la Région.

Festival international de Radio France et de Montpellier

Un léger mieux de ce côté. La Région avait donné une subvention de 2 millions en 1986. En 1987, cette subvention avait été diminuée de 75%, soit 0,5 millions de francs. On nous promet 1,5 million pour 1988 mais attendons que le budget soit voté.

Orchestre Philharmonique Montpellier Languedoc-Roussillon

La Région avait donné 12 millions en 1986. En 1987, en début d'année, une crise avait éclaté car la Région se proposait de donner une subvention autour de 2,5 à 3 millions, ce qui n'aurait pas manqué d'entraîner des effets dramatiques pour l'Orchestre. Après une longue lutte menée par les Amis de la Musique, la somme finalement votée par la Région a été de 10 millions de francs.

En fin d'année, il manque donc la différence entre 12 millions et 10 millions, soit 2 millions de

francs qui restent à verser pour la Région. Espérons que 1988 débutera pour l'orchestre, qui a triomphé dernièrement au Festival de France et à Barcelone sous de meilleurs auspices. La Ville de Montpellier, pour sa part, se comportera en 1988 comme l'Etat, c'est-à-dire qu'elle renouvellera sa subvention de 1987 augmentée de 3%.

Terrain de l'Hôtel de Région

Il y a quelques mois, la Région devait encore à la SERM, qui avait agi pour le compte de la ville, une somme de 10 millions en paiement du terrain d'assiette de l'Hôtel de Région au bord du Lez. Après de multiples tergiversations, la Région a enfin payé sa dette. Il lui reste maintenant à acquitter les intérêts des 18 mois de retard.

Choix du terrain du cinquième lycée

La ville avait réservé un terrain face au nouvel Hôtel du Département au P.O.S. il y a déjà plusieurs années, près de l'avenue du Professeur Blayac. Après mars 1986, la Région a contesté ce terrain. Elle a passé près de 18 mois, qui ont été perdus, à trouver un terrain dans un rayon très proche. Finalement elle s'est décidée, il y a environ un mois, à constater que le terrain réservé par la Ville de Montpellier était le mieux placé. Il est dommage que l'on ne s'en soit pas aperçu plus tôt. Cela aurait évité de perdre un an et demi.

Il reste maintenant à la Région qui est maître d'ouvrage, à acquérir le terrain et de réaliser le lycée. Tout avait été fait, début 1986, pour qu'il puisse ouvrir à la rentrée 1988. Il va de soi que le temps perdu repousse ce délai. C'est dommage, il est souhaitable que la Région accélère enfin le dossier. La Ville de Montpellier, bien qu'elle n'y soit pas obligée, s'est engagée pour sa part à payer le prix du terrain afin de faciliter un cinquième lycée à Montpellier.

Refus de la condamnation du «détail de Le Pen»

Nous avons eu souvent l'occasion d'indiquer que la Majorité actuelle de la Région adoptait souvent une attitude liée au fait qu'elle est prisonnière de son alliance politique avec le Front National. On trouvera d'ailleurs ci-joint le texte de l'accord signé au lendemain de mars 1986 par le R.P.R., l'U.D.F. et le Front National en Languedoc-Roussillon. Ce texte a été publié, en septembre 87, par le mensuel «Vie Publique». On constatera d'ailleurs à la lecture de l'article qu'il s'agit bien d'un accord politique puisque sont prévues des réunions régulières entre les élus régionaux, nationaux et européens des formations respectives. Lors de la dernière session de la Région, l'Opposition Régionale a vainement tenté de faire voter par la Région un vœu condamnant les propos de M. Le Pen sur l'Holocauste. Ce vœu était le même que celui voté à l'unanimité par le Conseil Municipal de Montpellier et donc en particulier par Mme Soulas et M. Serrou, Conseillers Municipaux mais aussi Régionaux. On pouvait donc penser que le même vœu serait voté sans problème à la Région. Or, il est apparu que, prisonnier de son alliance avec le Front National, le Président Blanc et sa Majorité se refusaient à condamner M. Le Pen. Bien que l'Opposition ait demandé, conformément aux articles 18 et 23 du règlement intérieur de la Région, que ce vœu fasse l'objet d'un vote nominal, il n'en a rien été. Le Président a refusé de faire discuter le vœu et bien entendu a refusé de faire voter à son sujet.

Ainsi il apparaît clairement que, contrairement à toutes les déclarations de Messieurs Chirac, Barre, Noir, Toubon, Léotard, ou Mme Weil, ici en Languedoc-Roussillon les partis de la Majorité Nationale et le Front National vivent dans le cadre d'une alliance politique contractuelle. Chacun jugera en conséquence.

VŒU CONDAMNANT LES PROPOS DE M. LE PEN QUE LE PRESIDENT DE LA REGION ET SA MAJORITE N'ONT PAS VOULU VOTER

Monsieur Le Pen, dans son intervention au Grand Jury R.T.L. Le Monde, a assimilé le problème de la mort de six millions de juifs dans les chambres à gaz, à un point de détail de la Deuxième Guerre Mondiale.

Ensuite, confronté au problème de l'existence ou non des chambres à gaz, il a directement conforté les thèses de Faurisson et autres, niant l'existence de ces chambres, en expliquant que c'était un point d'histoire en discussion affectant, par là-même, de ne pas considérer comme véritablement établie l'existence de ces chambres à gaz.

C'est fort justement que M. Claude Malhuret, Secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme, s'est indigné de ces propos.

Mme Simone Weil, ancienne déportée, a indiqué : «C'est à la fois abominable et scandaleux».

M. Louis Mermaz, Député de l'Isère et ancien Président de l'Assemblée Nationale, a indiqué : «Ces propos sont terrifiants, ils sont inexcusables. C'est une imposture et une ignominie. Comment peut-on, en France, quand on est Parlementaire Français, tenir de tels propos, qui portent atteinte à l'Honneur du Parlement tout entier».

M. Jacques Chaban-Delmas, Président de l'Assemblée Nationale, a ainsi réagi : «Je suis estomaqué, je veux dire horrifié. Je dirai un mot, d'une phrase, que M. Le Pen avait bien de la chance de ne pas voir les chambres à gaz fonctionner et ne pas être juif sous l'occupation».

Parmi de nombreuses autres réactions, citons celle de M. René-Samuel Sirat, Grand Rabbín de France : «Ce sont les thèses révisionnistes elles-mêmes qui sont absolument condamnables, parce que sous le couvert d'une pseudo-science et d'un pseudo-historicisme, elles répandent un pseudo-racisme».

Notre région doit se souvenir qu'elle fût l'un des Hauts Lieux de la Résistance et que sa capitale a notamment reçu le premier Congrès Clandestin des Etudiants Juifs, pour décider de la résistance armée contre la barbarie et l'occupant nazi.

Le Conseil Régional ne peut laisser passer les paroles d'un Parlementaire qui, par ses propos, tend à conforter la thèse qui remet en cause l'existence de l'Holocauste.

C'est pourquoi, je vous propose que le Conseil Régional condamne fermement les propos de M. Le Pen, au nom de la défense des Droits de l'Homme, de la dignité des martyrs et du caractère inexpiable des crimes contre l'Humanité.

AVEC LE FRONT NATIONAL REFUSE DE CONDAMNER (L'Holocauste, un détail)

VOICI LE TEXTE INTEGRAL DE L'ALLIANCE
SIGNE AU PRINTEMPS 86 ENTRE LE R.P.R.,
L'U.D.F. ET LE FRONT NATIONAL :

«Ce texte a été publié par le Mensuel «Vie Publique» dans son numéro de septembre 87. Bien entendu, si l'une des parties signataires le contestait, nous l'information».

Observant que plusieurs décennies d'administration et de gestion socialistes ont conduit notre Région Languedoc-Roussillon à un étouffement économique manifesté notamment par le plus grave taux de chômage de France.

Les Elus de l'Inter-groupe RPR/UDF et du Groupe «Front National-Rassemblement National» s'assignent un objectif commun :

LIERER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA REGION et apporter, en faisant, les seules solutions efficaces au problème de l'emploi.

Pour atteindre cet objectif, les Elus de la Majorité Régionale, représentés par les soussignés, ont décidé une POLITIQUE COMMUNE reposant sur les points d'accord suivants :

1er point d'accord
Attribution au Front National du poste de 4e Vice-Président

2e point d'accord
Les Membres du Bureau appartenant au «Front National-Rassemblement National» sont membres de l'équipe exécutive

3e point d'accord
L'Inter-Groupe RPR/UDF et le Groupe «Front National-Rassemblement National» s'engagent à élaborer et à voter ensemble un nouveau règlement intérieur du Conseil Régional.

Page 4

Jacques BLANC
Député
Président du Groupe UDF au
Conseil Régional

Alain JAMET
Conseiller Régional
Président du Groupe FN-RN
au Conseil Régional
Membre du Bureau Politique
Front National

Jean Pierre CASSABEL
Député
Président du Groupe RPR au
Conseil Régional

Jean-Claude MARTINEZ
Député F.N. - F.N. de l'Hérault

Charles de COCHARD
Ancien Ministre
Député F.N. - F.N. du Gard

Alain CHAMP
Membre du Comité Central
Front National
Conseiller Régional F.N.
Pyrénées Orientales

Jean AHERGOL
Membre du Comité Central
Front National
Conseiller Régional F.N.
Pyrénées Orientales

André TRICISE
Conseiller Régional F.N.
Hérault

Jacques NULET
Conseiller Régional F.N.
Pyrénées Orientales

Robert TOIEFF
Conseiller Régional F.N.
Hérault

Les paraphe en bas de page sont ceux des Présidents de Groupes : J.B. : Jacques Blanc (U.D.F.) ; A.J. : Alain Jamet (Front National) ; J.P.C. : Jean-Pierre Cassabel (R.P.R.).

Photocopies de l'accord entre le R.P.R., l'U.D.F. et le Front National.

4e point d'accord
Attribution au Groupe «FN-RN» de la Présidence des deux commissions suivantes :

- Commission «Qualité de la vie» ayant notamment pour compétence : action sociale, environnement - lutte contre les nuisances, prévention de l'insécurité, lutte contre la toxicoma-

5e point d'accord
La première vice-présidence de l'entité englobant la viticulture

6e point d'accord
Il existe, rattachée directement au Président du Conseil Régional, une cellule chargée des Relations Extérieures de la Région. Sa présidence est confiée au deuxième vice-président du Conseil Régional.

7e point d'accord
Il sera mis en place une cellule de coordination de la politique culturelle sous la présidence du Président du Conseil Régional. Dans ce cadre, un Elu du Groupe «FN-RN», se voit confier une responsabilité particulière relative aux cultures régionales.

8e point d'accord
Dans le cadre des actions régionales, un Comité de Liaison réunira les Elus Régionaux, Nationaux et Européens de la Majorité en Languedoc-Roussillon.

Ce Comité s'articule administrativement avec la cellule des relations internationales. Les Elus s'engagent à appuyer mutuellement les projets de développement régional présentés par les uns ou les autres membres de la Majorité.

9

ALAIN CLAUZEL
BATISSEUR
ARCHITECTES
BATISSEURS

4, rue des Trésoriers de la Bourse
34000 Montpellier - 67.60.72.04

Faire partie des «Architectes-Bâtisseurs», c'est vouloir un «plus» pour ses clients et pouvoir les faire bénéficier d'avantages et garanties qu'offre effectivement ce groupe de professionnels. Un choix responsable, qui situe d'emblée le sérieux et l'efficacité. Il faut savoir, en effet, qu'au-delà de l'acte de bâtir proprement dit, l'architecte-bâtisseur apporte, par le biais d'un «contrat de construction» propre, une garantie en ce qui concerne les **prix et les délais**. De plus «un contrat de garantie spécial» offre une **garantie intrinsèque**, pour l'A.B.A. (Architectes-Bâtisseurs-Assistance), Société de Caution Mutuel dont la vocation est de pallier à tous les risques du métier et d'assurer quoiqu'il arrive, la bonne marche des travaux jusqu'à leur achèvement complet. Le domaine d'activité de la **SARL Alain Clauzel-Bâtisseur**, s'étend à la Maison Individuelle et également, grâce à un passé professionnel qualifié, aux bâtiments d'entreprises, bureaux, laboratoires, ateliers de fabrication et de stockage, logements, immobilier de loisirs, hôtels, Centres de Thalassothérapie, etc... Etre architecte-bâtisseur c'est bien «coller» à la réalité, faire l'effort d'un meilleur service, avoir un niveau de réponse étendu, la maîtrise parfaite des coûts et délais que confère l'expérience. Connaître la réalité du marché. Bref, c'est être efficace et répondre à la demande du «clefs en main» de finalité.

Cabinet LAMIRAUX
bureau d'études techniques
INGENIERIE

BATIMENTS
INFRASTRUCTURES
V.R.D.
INDUSTRIE

510, Avenue d'Occitanie
34090 Montpellier
Tél. 67.63.29.38
67.63.43.75

SORMAE

Entreprise
Générale
de Bâtiment

5, Rue des Aramons
34990 JUVIGNAC
Tél. 67.75.77.75

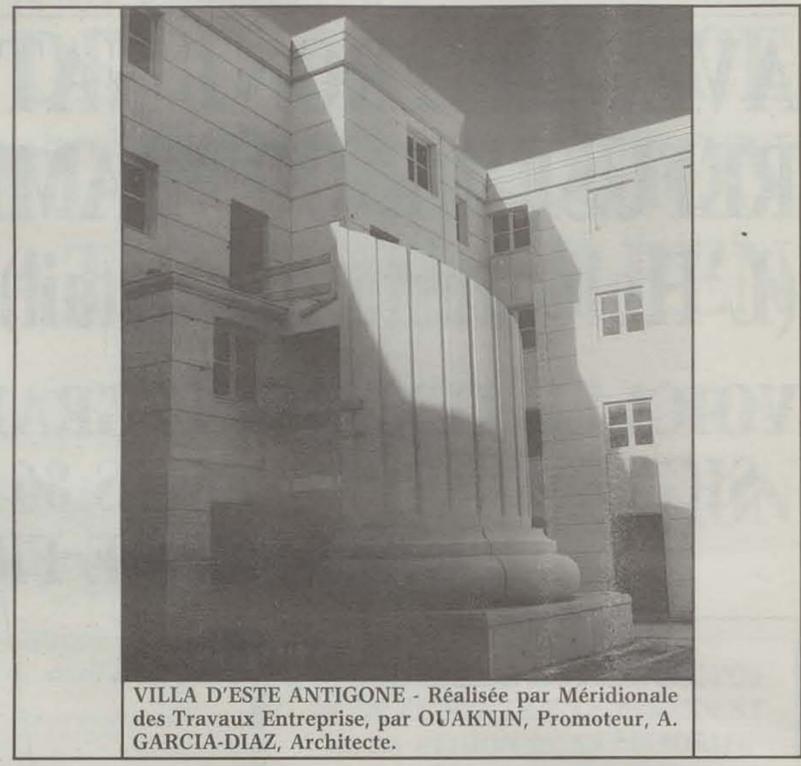
Claude SERRE
Electricité
Générale

ISOLATION THERMIQUE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE INTÉGRÉ
POMPES A CHALEUR
TRAVAUX PARTICULIERS
CLIMATISATION FEDDERS
Installateur Agréé

16, rue du Fbg Figuerolles
34000 MONTPELLIER
Tél. 67.92.14.96
Le Hameau des Chênes
9, Rue du Trident - 34920 Le Crès
Tél. 67.70.42.78 (heures repas)

EQUALCONSULT

Contrôles Techniques
et Inspections Bâtiments
et Industrie
Consultants en Gestion
et Assurance Qualité
Agence de Montpellier
Résidence Costebelle
12, Avenue de la Pompignane
34000 Montpellier
Tél. 67.64.48.68



VILLA D'ESTE ANTIGONE - Réalisée par Méridionale des Travaux Entreprise, par OUKNIN, Promoteur, A. GARCIA-DIAZ, Architecte.

**crédit foncier
de france**

DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DE L'HÉRAULT
B.P. 9581
Le Triangle
Allée Jules Milhaud
34045 Montpellier Cédex
Tél. 67.58.54.20

Entre Centre Montpellier et Nouvelle Préfecture
une Résidence calme dans un quartier Résidentiel

Bus - Commerces - Maternelle - Lycée - Facultés

Rens. et bureau de vente sur place :
Rue Michel Ange
(accès par avenue St-Clément)
MONTPELLIER

**Le Parc
des
Ormeaux**

67.52.37.95

ISO - FA - BAT - T.P.

26, rue des Colverts - 34000 Montpellier - Tél. 67.72.10.55

so.m.e.l. Société Méditerranéenne
d'Electricité SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de 950 000 F

Les Coutaux
Route Départementale 116 E
34430 SAINT-JEAN-DE-VÉDAS
Tél. 67.42.76.70 (5 lignes groupées)

BUREAUX
à Castelnau-le-Lez
carrefour RN 113
toutes surfaces
6 500 F/m² à l'achat
550 F/m² location

ROURE

7, Passage Lonjon (Comédie)
67.60.66.66
67.79.79.79

dumez

dumez bâtiment
LANGUEDOC-ROUSSILLON
1500, Avenue
Villeneuve
d'Angoulême
34100 Montpellier
Tél. 67 47 07 91

S . C . R

SOCIÉTÉ
CHIMIQUE
DE LA ROUTE
Travaux Publics
Travaux Privés
Sols industriels - VRD
CENTRE DE MONTPELLIER
Route de Lodève - 34990 Juvignac
Tél. 67.75.29.29

bec

LAURÉAT DE LA SPIRALE DE L'INNOVATION 1987

NOUVEL HÔTEL DU DÉPARTEMENT - MONTPELLIER

BEC CONSTRUCTION
La qualité au service de l'Architecture

Bec Construction 34920 Le Crès-France
B.P. 7
Tél. 67.87.04.05

Bec Frères S.A.
34680 St-Georges-d'Orques (France)
B.P. 10
Tél. 67.40.40.40 - Téléx 480 288 F

VICTOIRE!

**L'AÉROPORT DE MONTPELLIER EST CLASSE
EN CATEGORIE INTERNATIONALE «A»**

160 000 passagers en 1975, 700 000 en 1987, 1 million en 1990, plus d'1,5 million pour l'an 2000, l'aéroport de Montpellier prend son envol. En janvier 1988 doit démarrer la première tranche des travaux de l'aérogare qui seront suivis, en 1989, par l'allongement de la piste. L'aéroport de Montpellier, 9° de France, vient d'être classé en catégorie internationale. Il est un atout essentiel pour le développement de Montpellier et de la Région Languedoc-Roussillon.



Le carrefour de l'Aéroport International.



L'Avenue de l'Aéroport International.

Chacun sait l'importance du développement international de l'Aéroport de Montpellier Fréjorgues pour Montpellier L.R. Technopole, c'est-à-dire pour le devenir de la ville de Montpellier, du Département de l'Hérault et de la Région Languedoc-Roussillon. Consient de cela, le Conseil Municipal souhaite dénommer à l'avenir l'aéroport de Montpellier Fréjorgues : «Aéroport International de Montpellier Languedoc-Roussillon». Il y a peu, la situation était encore inadmissible. Alors que les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine ont chacune un aéroport international de catégorie «A» à Toulouse et à Bordeaux, que la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (P.A.C.A.) en a deux à Marseille et à Nice, la Région Languedoc-Roussillon n'avait qu'un aéroport de catégorie «B», celui de Montpellier. Fidèle à la cohérence de la démarche Technopole, la ville de Montpellier a entamé, il y a déjà plusieurs années, en liaison

étroite avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier, une «longue marche» pour obtenir le classement en catégorie «A», faisant de celui-ci un aéroport international. Dans un premier temps, le Conseil Municipal a voulu forcer le destin en baptisant les axes routiers menant à l'aéroport : «avenue de l'aéroport international», «carrefour de l'aéroport international». Cette action symbolique, qui fit sourire à tort certains, marquait notre volonté d'aboutir. Pour seconder les efforts ardens et continus de la Chambre de Commerce et d'Industrie et son Président, M. Constans, le Conseil Municipal a adopté, le 9 février 1987, un vœu (voir page 13) demandant le classement de l'aéroport en catégorie «A» et la participation de l'Etat au financement des travaux d'extension. Entre temps, la Ville de Montpellier, avec le Député Européen Georges Sutra de Germa, défend

le dossier de la Chambre de Commerce et d'Industrie auprès de Jacques Delors et de la Communauté Européenne. Le Budget global des travaux d'extension de l'aéroport - triplement de l'aérogare, allongement des pistes - se monte à près de 210 millions de francs. Grâce à l'intervention personnelle de Jacques Delors que j'ai pu rencontrer à Bruxelles (Cf. «Montpellier Votre Ville», n°96, mars 1987), les travaux d'agrandissement pouvaient se faire grâce à une participation de la C.E.E. de 50% pour le financement d'une première tranche de 90 millions de francs et une avance financière à faible taux d'intérêt. L'appel d'offre pour les travaux du triplement de l'aérogare va être lancé en janvier 1988. Le complément de cette première tranche des travaux, soit 50%, a été fourni à part égale par la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Région, le Conseil Général de l'Hérault et le District de Montpellier.

Après cette participation de la C.E.E., le Conseil Municipal unanime, ne pouvait que regretter d'autant plus l'étrange absence de l'Etat Français dans le développement de l'aéroport d'une métropole régionale qui est celui qui a la plus forte croissance en France depuis dix ans.

C'est ainsi qu'après le vœu du Conseil Municipal, je suis intervenu à plusieurs reprises auprès du Cabinet de M. Douffiaques, Ministre des Transports, pour appeler à une solution urgente.

Finalement, le Ministre, par lettre dont la teneur est parvenue à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier, a répondu partiellement aux demandes.

Première grande victoire, l'avis favorable a été donné pour le classement de l'aéroport en catégorie «A». L'aéroport international de Montpellier-Fréjorgues dans sa nouvelle catégorie va pouvoir figurer dans les annuaires français et étrangers comme aéroport international, atout essentiel pour le développement des lignes internationales dans la perspective de l'acte unique de 1992. Ce classement, qui doit être effectué par la D.R.A.C.S.E. (Direction Régionale de l'Aviation Civile du Sud-Est) d'Aix-en-Provence, ouvrira également l'accès quant à la représentation auprès de l'U.C.E.E.G.A. (Union des Aéroports gérés par la Chambre de Commerce) et auprès des Conseils d'Administration d'Air France, d'Air Inter, etc...

En second lieu, le Ministre s'est engagé à une participation de 25% de l'Etat pour le renforcement de la piste actuelle de 2 600 mètres jusqu'à un montant de 5 600 000 F. Ces sommes seront budgétées à raison de 525 000 F en 1989 et 900 000 F en 1990. Certes, le montant global retenu est très faible, à peine 1/40^e des travaux nécessaires mais l'Etat vient d'accepter le

principe d'une participation de 25% aux travaux d'extension de l'aéroport de Montpellier.

Il va de soi, bien sûr, que ce principe, par un effort continu auquel la Ville de Montpellier participera auprès de la C.C.I., devra être étendu à l'ensemble des travaux nécessités par l'extension de l'aéroport. Déjà, d'ailleurs, dans sa lettre, le Ministre demande à la C.C.I. une étude sur la nécessité de l'allongement de la piste de 2 600 à 3 200 mètres en vue d'une éventuelle extension de la participation de l'Etat.

Bien entendu, cet aéroport n'a de sens qu'avec des lignes internationales. Beaucoup a déjà été fait. Grâce à l'effort continu de la C.C.I. et plus particulièrement de ses Présidents successivement M. Garcin, M. Christol puis M. Constans, soutenus par la Ville, des lignes ont été ouvertes par Dan Air, Air France et Air Littoral vers plusieurs villes étrangères (Barcelone, Londres, Milan, Venise). Le District de Montpellier a en particulier travaillé en relation étroite avec un Président Directeur Général particulièrement dynamique, M. Darros à Air Littoral, qui vient de racheter la C.A.L. à Albi et qui, en quelques années, a porté son personnel de 15 à 400 personnes, faisant d'Air Littoral la deuxième Compagnie privée française dont le siège est hors de Paris et l'une des grosses entreprises de Montpellier. Ces efforts se poursuivront demain. J'ai écrit récemment à M. Friedman, Président Directeur Général d'Air France, que la Ville de Montpellier considérerait que si Air France avait fait quelques efforts à souligner ces dernières années (installation d'une délégation à Montpellier, ligne Montpellier-Londres), ces efforts étaient tout à fait insuffisants par rapport à la situation de Montpellier en tant que l'une des cinq Technopoles du Sud de la France. Ma lettre au Président Friedman indiquait que la

Ville jouerait le jeu de l'acte unique de 1992 et que si Air France ne faisait rien d'ici là, elle développerait l'aéroport, les lignes internationales de Montpellier, avec des compagnies européennes : Lufthansa, K.L.M., Ibéria, Al Italia, British Airways, Air Lingus, Sabena. Il semble que ces objurgations ont porté et des négociations sont actuellement en cours entre Air Littoral et Air France pour que cette dernière affrète des avions d'Air Littoral pour faire des lignes vers Amsterdam, Bruxelles et Dusseldorf. Il importe, là encore, d'aboutir vite et bien. La Ville de Montpellier est très favorable à ces pourparlers qu'elle soutient.

Mais il faudra négocier, demain, des escales de compagnies du Nord de l'Europe, vers l'Afrique du Nord, vers l'Afrique, vers l'Océan Indien. Enfin, nous n'oublions pas le challenge d'un Montpellier-New-York dans un avenir assez proche.

On ne saurait terminer cet article sans saluer l'efficacité, la compétence et le dévouement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier qui tient à bout de bras ce dossier depuis de longues années. C'est elle, et nous pensons à M. Christol et à ses prédécesseurs, qui ont su donner à Montpellier un aéroport il y a plus de 20 ans. Aujourd'hui, la Chambre de Commerce sait que la Ville et le District de Montpellier sont fermement à ses côtés pour mener l'un des combats les plus importants de Montpellier. L.R. Technopole :

La mise en place d'un grand aéroport international à Montpellier-Fréjorgues pour le Languedoc-Roussillon, pour l'Hérault et pour Montpellier, Capitale de l'Europe du Sud.

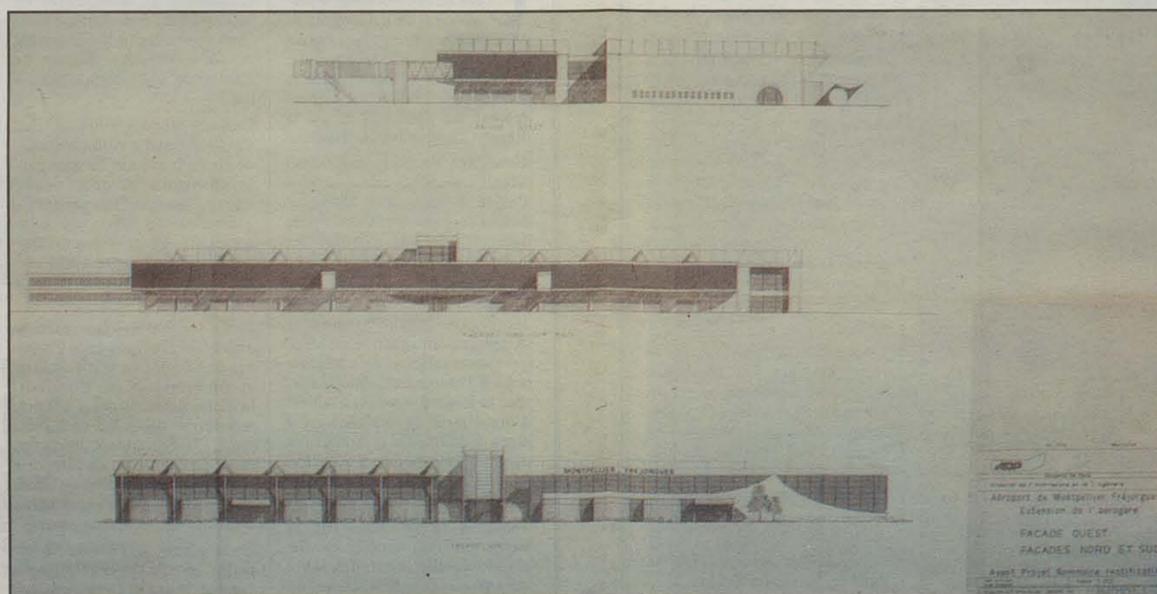
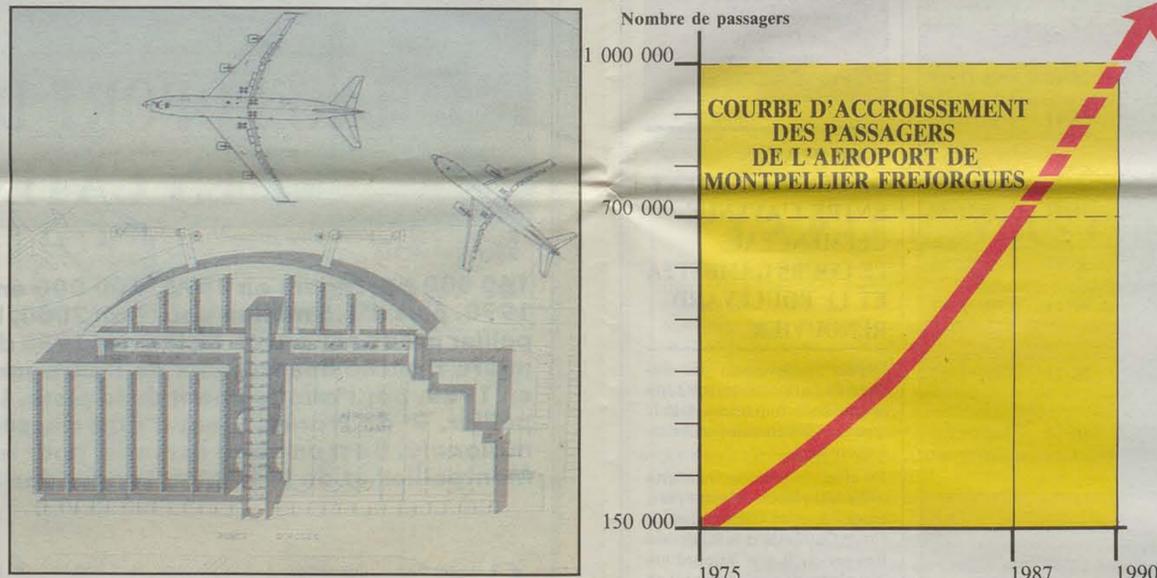
Georges Frêche, Député-Maire, Président du District de la Ville de Montpellier.



L'aérogare a depuis plusieurs années atteint et même dépassé son point de saturation. Aux heures d'affluence, elle éprouve les plus grandes difficultés à absorber les départs et les arrivées des passagers des avions gros porteurs. En 1986, l'aérogare a vu transiter près de 700 000 passagers alors qu'elle n'avait été construite en 1977 que pour un trafic annuel maximum de 400 000 passagers. Si l'on prévoit - et c'est une hypothèse basse - une augmentation annuelle moyenne de 6% de son trafic, on atteindra en l'an 2000, 1 million 500 000 passagers. Le cap du million étant franchi à l'horizon 1990. L'agrandissement de l'aérogare doit être triplé passant d'une superficie de 4 500 m² à près de 15 000 m². Cette surface permettra le traitement simultané de deux gros porteurs et d'un moyen.



Les futures installations terminales comprendront un hall de départ (à gauche sur la maquette) ainsi qu'un nodule ou amphithéâtre permettant l'accès direct aux avions.



LES DESTINATIONS AU DEPART DE MONTPELLIER

Villes desservies	Fréquences hebdomadaires	Compagnies	Villes desservies	Fréquences hebdomadaires	Compagnies
Bordeaux	10 AR 10 AR	Air Littoral	Perpignan	6 AR 6 AR	Air Littoral
Lyon	12 AR 11 AR	Air Littoral	Barcelone	5 AR 5 AR	Air Littoral
Marseille	- 1 AR	Air Littoral	Londres	9 AR 6 AR	
Nice	8 AR 7 AR	Air Littoral		5 3	Air France
Paris	27 AR 26 AR	Air Inter		4 3	Dan Air
Pau	- 1 AR	Air Littoral	Manchester	1 AR	Dan Air

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE LE 9 FEVRIER 1987

- 1 - Classement Catégorie A, Aéroport International
- 2 - Demande de participation financière de l'Etat au projet d'extension
- 3 - Proposition de l'appellation «Montpellier-Languedoc-Roussillon» au lieu de «Montpellier-Fréjorgues».

L'aéroport de Montpellier-Fréjorgues, neuvième aéroport français, bénéficie actuellement de la fréquentation de quatre compagnies aériennes régulières : Dan Air, Air Inter, Air Littoral, Air France ; huit destinations sont directes dont Lyon, Paris, Barcelone, Manchester et Londres.

Troisième aéroport de la façade méditerranéenne après Marseille et Nice, il est la principale plateforme aérienne de l'Ouest Méditerranéen.

En fonction de l'augmentation moyenne du trafic, plus de 14% ces dernières années, trafic qui est de l'ordre de 700 000 passagers en 1986, on peut prévoir 1 million de passagers en 1990 et 1 500 000 en l'an 2000.

Prenant en considération le développement économique de la ville, Montpellier étant capitale régionale avec plus de 250 000 habitants et une zone d'influence de plus de 500 000 habitants, des pôles d'attraction divers : universités, recherche, industrie (tissu industriel constitué de plus de 40% par des firmes internationales), du Département et de la Région, le Languedoc-Roussillon dont l'activité principale est le tourisme et qui a déjà cinq aéro-

ports commerciaux dont 52,17% du trafic global est effectué par celui de Montpellier Languedoc-Roussillon, il est apparu indispensable à la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi qu'au District de Montpellier, au Conseil Général de l'Hérault et au Conseil Régional du Languedoc-Roussillon d'élaborer un projet d'agrandissement de l'aéroport actuel. Ce projet, source d'avenir car créateur d'activités de la nouvelle génération et créateur d'emplois est né d'un consensus de tous les acteurs économiques et sociaux des collectivités concernées. Il doit aboutir.

Il a eu l'appui financier de la C.E.E. pour un montant de 67 millions dont 45 millions en subvention et 22 millions en prêt bonifié.

Compte tenu de l'ensemble de ces données, le Conseil Municipal de la ville de Montpellier émet le vœu que la demande faite récemment à Pierre Méhaignerie, Ministre de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports, et à M. Douffiaques, Ministre Délégué, du Classement en catégorie A de l'aéroport de Montpellier

Languedoc-Roussillon aboutisse rapidement.

Nous demandons également la participation financière de l'Etat aux travaux prévus pour l'extension de l'aéroport.

L'enjeu est de taille car par le biais de ce nouveau statut sera ainsi officiellement reconnu l'importance de cet aéroport appelé de toute façon à répondre d'ici peu aux exigences de l'aviation de tourisme et d'affaires européennes, voire à celle de l'aviation commerciale internationale et pourquoi pas intercontinentale.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'opportunité d'émettre le vœu suivant :

- 1 - Classement de l'aéroport de Montpellier en Catégorie A et participation de l'Etat au coût de fonctionnement avec la C.C.I. de Montpellier.
- 2 - Participation financière de l'Etat à l'extension de l'aéroport de Montpellier.
- 3 - Nouvelle dénomination de l'aéroport sous le nom de «Montpellier Languedoc-Roussillon» au lieu de «Montpellier-Fréjorgues».

MONTPELLIER AU QUOTIDIEN

La concertation porte ses fruits

Montpellier au Quotidien est une affaire qui marche. Les demandes des riverains et Comités de Quartiers affluent à la Mairie. Une trentaine de dossiers ont été réglés le mois dernier dans un délai record, les travaux intervenant en moyenne moins d'une semaine après la réception de la demande.

QUARTIERS	COMITE DE QUARTIER	NATURE DE L'INTERVENTION	Date réception demande dans le Service	Date de l'intervention
CROIX D'ARGENT				
- CROIX D'ARGENT	Croix d'Argent	- Antenne Villeneuve d'Angoulême : déplacement d'un panneau sur carrefour avec rue G. Brassens pour cause de visibilité. - Réalisation bande continue axiale entre carrefour Brassens et carrefour rue de l'Arnel. - Respect passage piétons terrasse bar Miami avenue de Toulouse. - Nettoyage terrain avoisinant école maternelle Mas Bagnères.	20/10 26/10 24/11 16/11	2/11/87 5/11/87 27/11/87 7/12/87
- PAS DU LOUP ESTANOVE	Association Touchy Saint-Sauveur	- Dépôt d'ordures rue de Bugarel. Pose d'une benne.	9/11	12/11/87
- LEMASSON	Comité National d'Action contre le Bruit Particuliers	- Pose d'une borne lumineuse au carrefour de l'avenue de Maurin et du boulevard Pedro de Luna. - Pose d'un panneau de stationnement «GIC-GIG» av. Villeneuve d'Angoulême.	30/11 3/12	9/12/87 15/12/87
HÔPITAUX-FACULTÉS				
- HÔPITAUX FACULTÉS	Association Etudes et Consommation de l'Hérault Particuliers	- Banc sous abribus arrêt «Lapeyronie». - Nettoyage de l'avenue de l'Occitanie.	26/10 20/11	3/11/87 20/11/87
LA PAILLADE				
- CELLENEUVE	Celleneuve Particuliers	- Enlèvement clôture rue de la Croix des Rosiers. - Pose d'un panneau «Céder le passage», Pont de la Paillade.	29/10 16/11	5/11/87 9/11/87
- HAUTS DE LA PAILLADE	La Paillade Particuliers	- Mise en place de plaques de rue : rues de Vaccarès, Sicile, Naples. - Mise en place d'une plaque de rue : rue de Marseille.	30/11 30/11	9/12/87 9/12/87
PRÉS D'ARÈNES				
- AIGUERELLES	Sud Les Aiguerelles La Rauze Particuliers Particuliers	- Aménagement d'un petit jardin dans terrain vague au carrefour des rues du Rubis et Améthyste. - Nettoyage parking rue Améthyste. - Réparation route allant de l'avenue du Pont Trinquat au Pont du Lez.	26/11 30/10 3/11	12/12/87 6/11/87 10/11/87
MONTPELLIER CENTRE				
- ARCEAUX	Association Socio-Culturelle du Quartier des Arceaux	- Maintien des feux tricolores la nuit au boulevard des Arceaux. - Mise en place d'un arbre de Noël illuminé sur la place des Arceaux.	2/10 29/10	3/11/87 11/12/87
	Comité des Intérêts Quartiers Agriculture/Arceaux/Assas	- Suppression sens interdit rue Marcel-de-Serres. - Mise en place de deux poubelles murales sur les aires boulistes du boulevard des Arceaux.	30/10 12/11	16/11/87 13/11/87
- BEAUX-ARTS	Particuliers	- Plaque «avenue de Castelnaud», carrefour Mail des Abbés.	9/11	12/11/87
- GAMBETTA	Croix d'Argent	- Passage piétons rue Ernest Michel.	4/11	8/12/87
- ANTIGONE	Particuliers	- Enlèvement bloc béton sur parkings.	2/11	7/12/87
- BOUTONNET	Particuliers	- Plaques égoût carrefour avenue Professeur Grasset et rue Colonel Marchand.	18/11	19/11/87
- COMEDIE	Particuliers	- Nettoyage rues Mareschal, Bruyas et du Passage Bélgou.	18/11	23/11/87
LES CEVENNES				
- ALCO	Particuliers Particuliers	- Nettoyage de la rue de Grenache et des rues avoisinantes. - Nettoyage de la zone comprise entre l'avenue du Père Soulas et le Centre Commercial.	18/11 24/11	20/11/87 27/11/87
- CHAMBERTE	Chamberte	- Arrêté réglementant le stationnement rue de la Danse du Chevalet.	19/10	27/10/87
MILLENAIRE				
- LES AUBES	Rimbaud Pompignane Les Aubes	- Jeux du Parc Rimbaud, avenue de Saint-Maur, réparations.	13/11	23/11/87



Marquage au sol, avenue de la Pompignane.

Si vous avez un problème dans votre quartier, Adressez-vous à :
M. le Directeur Adjoint des Services Techniques, Commission «Montpellier au Quotidien», Hôtel de Ville 34064 Montpellier Cedex

1 450 PLACES DE STATIONNEMENT ENTRE L'AVENUE CLEMENCEAU, LE COURS GAMBETTA ET LE BOULEVARD RENOUVIER

Depuis l'achèvement des travaux du parking Gambetta, on se gare beaucoup mieux dans le quartier Clémenceau-Gambetta-Renovier !

En effet, le parking Gambetta offre 600 places. D'autre part, entre l'Avenue Clémenceau, le Cours Gambetta et le Boulevard Renouvier, il y a aujourd'hui 750 places de stationnement en surface, soit 350 places de plus qu'avant les travaux.

Si pendant les travaux du Cours Gambetta, d'importantes mesures ont été prises pour assurer au mieux la circulation en la reportant sur les déviations tant pour les véhicules que pour les bus, depuis l'achèvement des travaux, la mise en circulation du Cours Gambetta, une concertation approfondie sur le terrain a permis de dégager des mesures rationnelles augmentant le park de stationnement en surface.

Cette action de rénovation de la réglementation du stationnement a été menée sur le terrain entre les élus délégués, MM. Velay et Marsal, la Direction du Génie Urbain (Service Technique de la Ville), les commerçants riverains, les habitants du quartier, la police nationale et municipale.

Cette action sera poursuivie dans les semaines à venir.

MONTPELLIER, ENVERS DU DECOR

La ville on croit la connaître, les rues où on passe tous les jours nous semblent être toujours les mêmes, sans histoire. Pourtant, à y bien réfléchir, et particulièrement à Montpellier, le décor change... il suffit de regarder... C'est dans cet esprit là que l'A.P.I.E.U. (Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement) propose un certain nombre de sorties, tout au long de l'année pour porter un regard curieux sur l'environnement de la ville.

Mardi 13 octobre :

Un petit groupe est allé goûter l'ambiance du Parc de Lunaret à la tombée du jour : la lumière décline, le décor change, les bruits et les odeurs ne sont plus les mêmes. Les plantes respirent, les rouges gorges poussent leur dernières trilles, mais ce soir-là, la chouette hulotte n'était pas au rendez-vous. Nous reviendrons au mois de mai, respirer les parfums des cistes et écouter le chant du rossignol...

Vendredi 27 octobre :

Changement de décor, c'est d'abord l'espace minéral : Antigone, la création d'un environnement nouveau, un décor italien.

Le groupe chemine, s'arrête, pose des questions.

Des grands espaces ouverts, on passe aux rues couvertes que sont les galeries marchandes du Polygone ; jusqu'à arriver au végétal, plongé dans le noir, les arbres de l'esplanade dont la silhouette se détache sur fond de ciel étoilé.

houette se détache sur fond de ciel étoilé.

Samedi 21 novembre

Difficile de rester dans le lyrisme : la station d'épuration de la Cèreirède nous livre tous ses secrets... c'est l'envers du décor, mais c'est là aussi que se traitent les déchets de nos égouts, sans cela que rejeterions-nous dans le Lez et dans la mer ?

Mardi 8 décembre

La gare, envers du décor. Nous n'en connaissons que les quais et le hall, mais derrière tout cela, il y a des centaines de personnes qui en font fonctionner les savants rouges, aiguillages et panneaux d'affichages...

Le rendez-vous est fixé à 17h15, dans le hall.

Prochains rendez-vous

Mardi 5 janvier :

Pour se remettre après les fêtes, respirez un bon bol d'air, mais pour savoir ce qu'il contient,

rendez-vous à 17 h 15, devant le Lycée Mermoz. Un ingénieur de l'AMPADI vous montrera comment on surveille la qualité de l'air que nous respirons.

Samedi 16 janvier :

Nous reprendrons l'histoire d'eau au début, depuis la source, comment l'eau est captée dans les profondeurs du calcaire des sources du Lez, ensuite étape intermédiaire avant l'arrivée de notre verre : l'usine de clarification Arago.

Le rendez-vous est fixé au-dessus de la source, le parking sur la D. 112 à 9 h.

Bientôt nous vous dirons la suite du programme, mais nous pouvons déjà vous dire que nous irons chercher sur quoi la ville est bâtie : la géologie urbaine, nous nous promènerons dans le lit du Verdanson et profiterons des jours qui rallongent pour capter des atmosphères insolites de la ville.

(L'A.P.I.E.U. : un autre regard sur la Ville...)



Une partie du Comité des Fêtes, de gauche à droite : R. Igouninc, Y. Naquet, J. Begin.

LE GRAND ALLANT DU COMITE DES FETES DE MONTPELLIER

Le Comité des Fêtes de la Ville de Montpellier est présidé par Yves Naquet. Ce dernier, Conseiller Municipal Honoraire, assure la continuité puisqu'il présidait le précédent Comité. La Ville leur doit le Carnaval, toujours plus beau, les Feux de la Saint-Jean et quantité d'autres animations au fil des semaines. Il travaille étroitement avec Louis Calmels, Conseiller Spécial auprès du Maire pour les fêtes et animations. Que tous ces bénévoles, qui font un travail magnifique au service de leur Ville trouvent ici les plus sincères remerciements. Bravo encore et courage pour les animations et fêtes à venir. La Ville reste à vos côtés.

Georges Frèche, Député-Maire.

Le 25 juin 1987, au cours de son Assemblée Générale Statutaire, le Comité des Fêtes de la Ville de Montpellier a procédé aux élections suivantes pour renouveler son bureau qui est ainsi composé :

Président Yves Naquet
Vice-Président Général Roger Igouninc
Secrétaire Général Jacqueline Begin
Trésorier Yves Barral
Trésorier Adjoint Pierre Durou
Chargé de la coordination et du suivi des délégations César Canetta

Ont été désignés aux délégations suivantes :

Relations avec les Clubs

Sportifs César Canetta
Matériel et confection des chars Marcel Carrière
Statuts et relation Préfecture Paul Escande
Relations avec les Associations Françoise Gauffier
..... Bernard Encontre
Presse et médias Gérard Jacques
..... Marcel Brun
Relations avec les Musiques et Groupes Majorettes de la Ville M^{me} Jacques
Bérets rouges ... M. Delmas
Etoile Bleue
Relations avec les Services Techniques de la Mairie Raymond Recouly
Relations Extérieures Simone Thétard
..... Josette Escande

L'A.P.I.E.U., VOUS CONNAISSEZ ?

L'Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain de Montpellier-Mèze est une association créée à l'initiative des mairies de Montpellier et de Mèze, avec le concours financier du Ministère de l'Environnement et du Conseil Général. Son but est l'initiation à l'environnement de la ville (comment bat le cœur de la ville, quelles sont ses fonctions et ses composantes, quel y est le rôle de chacun, qu'est-ce que la qualité de la ville...) permettre de mieux connaître la ville afin de mieux y vivre. L'Atelier met actuellement en place ses actions pour l'année 1988 :

AUPRES DES HABITANTS : • Sorties-découvertes à thème (calendrier joint). • Manifestations diverses : circuit de découverte à bicyclette, guide des jardins de Maguelone, panneaux d'exposition sur l'eau à Mèze (disponible à l'APIEU).

AUPRES DU MILIEU SCOLAIRE DU DEPARTEMENT : • Sorties-animations pédagogiques (programme disponible à l'APIEU). • Suivi de dossiers : PAE, étude de quartier, prise en charge d'un projet d'aménagement ou autres... • Séjours « classe de ville » avec possibilités d'échanges avec les établissements scolaires du Parc du Haut Languedoc.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à L'A.P.I.E.U.,
Domaine Horticole de Grammont - 34000 Montpellier - Tél. 67.64.33.00
ou à la Mairie de Mèze 34140 - Tél. 67.43.82.84



16 janvier «histoire d'eaux» - ci-dessus l'usine de clarification des eaux du Lez «Arago».

UNE ECOLE DE MUSIQUE A LA PAILLADE



10 décembre, à la Maison Pour Tous Léo Lagrange, inauguration de l'Ecole de Musique de La Paillade en présence de M. André Vézinhet, Premier Adjoint au Maire, Conseiller Général du Canton, et de Cyril Diederich.

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

Bâtiments et Travaux publics



Méridionale de travaux Bureaux du Nouveau Monde Rue des Etats du Languedoc B.P. 1187 34009 MONTPELLIER CEDEX ☎ 67.64.44.40

Grid of logos for various companies: E.G.L., MARENGO, Bourdais, CEGID, MCS, april, LORETTE, Gilbert Malaval, S.E.D.I.P., ign, FRANCE, royale Franchising, rhodiagri, SGME, ATRIUM, GROUPE CGI, ACTE, VOTRE PLACE EST PARMIS NOUS, Ets DUFOR, EUREKA, CHAUVIN CONSULTANTS, LILLY FRANCE, JOËL ROQUES, PARC, BPGF, CLUB DU MILLÉNAIRE, Telemecanique.

AINF Le contrôle de la construction

Implantée dans notre ville depuis 1983, l'Agence AINF Montpellier bénéficie des cent années d'expérience du Groupe. Monsieur A. Gilbert, son Directeur, que nous avons rencontré, dit : « Nous ne sommes pas les plus connus, et alors... c'est pour cela que nous devons être plus compétents : tous nos ingénieurs ont entre cinq et vingt-cinq ans d'expérience. Être plus disponibles : pour chaque chantier, nous prévoyons un responsable, véritablement polyvalent qui est ingénieur dans une spécialité mais aussi généraliste expérimenté. Il coordonne l'ensemble des spécialités en toute connaissance et pratique un suivi du chantier efficace et fiable. Nous devons être aussi plus imaginatifs : l'expérience accumulée par nos collaborateurs est un premier atout pour les équipes de conception. Nous tenons à offrir plus de services avec une assistance à la mise en place de cercles de qualité sur chantier. Une formation technique et humaine et une intégration dans l'équipe de conception. Pour nous, qualité oblige! » AINF intervient sur tout chantier du bâtiment et pas les moindres puisque nous pouvons citer le Corum, à Montpellier, et trois cents logements de l'OPAC dans le quartier Opéra, proche du Corum, quartier qui bénéficie d'une réhabilitation remarquable. AINF travaille dans toute la région. Nous trouvons par exemple à Narbonne leur intervention au Centre Hospitalier pour les services Maternité et Pédiatrie. A Baillargues, un collège, ainsi qu'une maison pour personnes âgées. Un autre CES, à Vergèze, dans le Gard. Un nouvel hôpital d'Orange et même dans l'Aveyron, à Villefranche-de-Rouergue pour l'Hospice médicalisé de Rulhe. Ces quelques exemples montrent le dynamisme de ce bureau de contrôle technique, qui a su mettre en place une équipe capable de traiter tous les problèmes propres à la construction. Mettre en place sur chaque chantier toutes les compétences voulues sur le terrain est un gain de temps et la garantie de la qualité du travail. Cette volonté et façon de travailler portent leurs fruits et entrent pour une bonne part dans le succès de cette entreprise. Même si son Directeur dit avec modestie « nous ne sommes pas les plus connus! ».

AINF - 345, Avenue Monsieur Teste «Le Cathare» - Bâtiment C - Montpellier Tél. 67.40.55.35

«Société ANDRE» Portes et Portails AUTOMATIQUES 1, Rue Etienne Cardaire Tél. 67.58.86.82 34000 MONTPELLIER

Etanchéité Isolation - Dallage asphalte - Etanchéité façades MIDI ASPHALTE Z.I. des Prés d'Arènes 365, rue de la Jeune Parque 34100 MONTPELLIER Adresse Postale : B.P. 3605 - 34048 Montpellier Cedex ☎ 67.27.84.00

DROUOT ASSURANCES AXA B. TRUC et J.-P. SWINIARSKI TOUTES ASSURANCES PARTICULIERS - ENTREPRISES VIE - RETRAITE - PLACEMENTS Tél. 67.40.54.39 - Montpellier Résidence « Le Caroubier » - 192, Avenue de Lodève

Spapa Étanchéité ASPHALTE BAC ACIER BARDAGE B.P. 11 - Z.I. - 34920 LE CRÈS Téléphone 67.87.02.12 Une entreprise régionale au service de la Région. Mine d'asphalte dans le Gard. Usine de production dans l'Hérault.

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE



Le dynamisme au premier plan

L'Entreprise Jean Lefebvre veut être la première partout ! Son ambition est de maintenir son excellente réputation à un niveau élevé. Ses objectifs immédiats et futurs, être en 1988 la Première Entreprise Routière de Montpellier et de son District. Et en 1989, la Première Entreprise Routière du Languedoc-Roussillon. Cette entreprise dynamique a qui l'on doit des travaux routiers remarquables réalisés dans notre région, s'est donné les moyens d'atteindre ces buts. Moyens grâce auxquels elle a déjà à son actif une image de marque des plus flatteuses dans sa spécialité. Ses cartes maîtresses sont : l'esprit d'entreprise, la qualité de ses prestations qui lui assurent la fidélité de ses clients, et l'excellence de son personnel. A ce sujet, savez-vous que le Centre Entreprise Jean Lefebvre de Montpellier ce « géant de la route », est aussi une pépinière de jeunes talents, une véritable « pouponnière » ? En effet, comme aime à le dire son Directeur Monsieur P. Mercier, « Le Centre E.J.L. de Montpellier ne produit pas que des mètres cubes et des mètres carrés, il produit également des... «poupons». Oui des «poupons» : que l'on fabrique (ça c'est le plus facile !), que l'on nourrit (avec un croissant tous les jeudis matins à 5 h 30 au planning), que l'on élève (avec les dix commandements d'E.J.L.), que l'on lâche sur nos chantiers afin qu'ils y fassent leurs premières bêtises ». En effet, depuis deux ans, cinq jeunes ingénieurs, six jeunes I.U.T. et huit jeunes conducteurs d'engins s'agitent en voulant sauter de leur lit et ceci au grand bonheur de leurs parents qui sont tous des anciens de l'Entreprise, heureux de leur raconter leurs vieilles expériences. Chefs d'Agences et Chef de Centre qui voient en eux une relève assurée. Oui, la relève est bien assurée par ces jeunes qui vont devenir les meilleurs de la profession et qui ramèneront au bercail les plus beaux chantiers. Une politique qui va prouver son efficacité et permettre à l'Entreprise Jean Lefebvre de maintenir son Top Niveau !

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE Route de Lodève - 34990 JUVIGNAC - Tél. 67.75.36.80

LES FRERES ALMERAS SUR LES CHAPEAUX DE ROUES

Depuis un an Jacques et Jean-Marie Alméras sont engagés en Championnat de superproduction sur des Porsches aux couleurs de la Ville de Montpellier. Ils nous ont confié leurs impressions et leurs projets de champions, pilotes, mécaniciens et chefs d'entreprise.



• Depuis quand cette passion pour la compétition automobile? Depuis vingt ans, nous disputons tous les plus grands rallyes, les Championnats de France et d'Europe de la montagne, où nous avons obtenu plus de dix titres. Depuis trois ans, nous sommes engagés dans les Championnats de France des circuits des voitures de production dites aujourd'hui de superproduction. Ces Championnats se disputent sur les plus grands circuits français, Monaco, Montlhéry, Croix-en-Ternois, Dijon... On y trouve les plus grandes marques : Peugeot, avec J.-P. Beltoise et J.-P. Jabouille ; Renault avec J. Ragnotti ; Citroën avec Vergnano. Au milieu de tous ces grands, il y a deux Porsches Alméras aux couleurs de la Ville de Montpellier et que nous pilotons nous-mêmes. • Qu'est-ce que cela représente pour vous de courir dans des voitures aux couleurs de la Ville de Montpellier? Nous sommes très attachés à notre ville et nous sommes heureux et fiers de courir pour elle. De plus, quand on arrive sur un circuit, on surprend agréablement et on intéresse autant le public que les autres coureurs. Dans le lot des écuries de pointe de superproduction, nous faisons figure d'originaux. Nos concurrents sont tous de grandes firmes plus ou moins impersonnelles : Citroën, Peugeot, Renault. Nous, les frères Alméras de Montpellier, avons un port d'attache. Nous représentons une ville, une communauté. L'équipe Alméras sur un circuit, c'est une antenne de Montpellier en déplacement. • Vous êtes aussi chefs d'entreprise? Oui et c'est un avantage. Nous n'avons pas bien sûr les mêmes moyens que les grandes firmes, ce qui nous permettrait d'être toujours au top niveau. Mais nous sommes à la fois au four et au moulin. Nous pilotons et nous préparons nous-mêmes nos voitures, car si les voitures de production sont les voitures de « monsieur tout le monde », il faut quand même les retravailler en atelier pour la compétition. En faisant les deux, nous supprimons les intermédiaires, ce qui présente des avantages à la fois techniques et financiers. Et puis c'est une affaire d'équipe. Nous travaillons avec des mécaniciens, chronométrateurs, assistants qui sont comme nous des bénévoles. • Quels sont vos projets? Nous sommes sponsorisés par la Ville de Montpellier depuis 1987. Cette aide nous est indispensable et nous voulons la mériter. L'année dernière a été consacrée à la préparation sportive et à la mise au point des voitures. Cela nous a valu de bons résultats : 3^e à Montlhéry, 4^e à Monaco, 2^e et 3^e à Croix-en-Ternois. Au terme de ces courses, nous sommes classés 7^e et 8^e au Championnat derrière les équipes d'usines mais devant l'équipe Citroën ! Cela nous a valu les honneurs de la presse spécialisée et même de la télévision. Nous avons démontré que nous étions des gens sérieux et que l'on pouvait nous faire confiance. Maintenant, nous devons devenir les meilleurs et en 1988, nous espérons bien gagner.

Table with 2 columns: Date and Name. SUPERPRODUCTION 1987 CLASSEMENT PAR EPREUVE. 20 avril : Nogaro 5^e : Jacques Alméras 7^e : Jean-Marie Alméras 10 mai : Dijon 6^e : Jacques Alméras 9^e : Jean-Marie Alméras 17 mai : Montlhéry 3^e : Jean-Marie Alméras AR : Jacques Alméras 31 mai : Monaco 4^e : Jean-Marie Alméras AR : Jacques Alméras 21 juin : Rouen 5^e : Jacques Alméras 6^e : Jean-Marie Alméras 5 juillet : Paul Ricard 6^e : Jacques Alméras AR : Jean-Marie Alméras 19 juillet : Croix-en-Ternois 3^e : Jacques Alméras 7^e : Jean-Marie Alméras 20 septembre : Magny Cours 2^e : Jacques Alméras AR : Jean-Marie Alméras 27 septembre : Albi 5^e : Jacques Alméras 6^e : Jean-Marie Alméras 4 octobre : Ledenon 5^e : Jacques Alméras 7^e : Jean-Marie Alméras 11 octobre : Montlhéry 4^e : Jean-Marie Alméras AR : Jacques Alméras 25 octobre : Pau-Arnos 7^e : Jacques Alméras 9^e : Jean-Marie Alméras

BRILLANTE NUIT DES GUILHEM 87

Le 18 décembre



De gauche à droite : Daniel Pautrat, le journaliste d'Antenne 2 ; Georges Frèche, Député-Maire ; Christian Bénézis, Maire-Adjoint, Délégué aux Sports, remet à Michel Mézy, l'entraîneur du M.P.S.C. La Paillade, le Guilhem des Guilhem 87, récompensant ainsi son travail auprès de l'équipe de football qui est passée, grâce à lui, en Première Division.

LE PALMARES 87 : • Ecole primaire la plus sportive : LES TROUBADOURS • Meilleur scolaire ou universitaire : ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE JOFFRE • Meilleur Club Corporatif : A.S. HOSPITALIERE TENNIS (hommes et femmes) • Meilleur Club de Quartier : A.S. LA CROIX D'ARGENT (volley-ball) • Meilleur Jeune Individuel : Valérie RAZIGADE VERNEDE (bi-cross) • Meilleur Dirigeant : René FARGUES (A.S. Montpellier La Paillade XIII) • Meilleur arbitre : Gilles DISSANE (Rugby à XV) • Guilhem Spécial : Yves L.B. HENRY (grand reporter FR3, pêche au tout gros) • Meilleur Entraîneur : Tomas TOMOW (Montpellier U.C. water-polo) • Meilleure manifestation sportive : CHAMPIONNATS DE FRANCE DE GYMNASTIQUE, RYTHMIQUE ET SPORTIVE • Meilleur journaliste sportif : Claude RIGOUT «Midi Libre» • Meilleur Club d'Elite : MONTPELLIER U.C. (basket-ball) • Meilleur Individuel : Christian AMAT (cyclisme) • «Le Guilhem de l'année 1987» : Michel MEZY (Montpellier U.C. P.S.C. (football)).

LES MANIFESTATIONS SPORTIVES DU MOIS DE JANVIER

9 janvier : Championnat Inter régional de Tir. Gymnase des Arts. Française. Palais des Sports. 23-24 janvier : Tournoi inter régional de Tennis de Table. Gymnase Micheline Ostermeyer (Mas de Tesse). 16 janvier : Demi-Finale du Championnat de France Senior de Boxe

VOLLEY-BALL

6 janvier : M.U.C./Cannes. Championnats de France Minimes 89. Palais des Sports, 20 h 30. 13 janvier : M.U.C./M.A.A.S.E.I.K. (Belgique). Demi-Finale de Coupe d'Europe. Palais des Sports, 20 h 30. 16 janvier : M.U.C./Bordeaux. Championnat de France Nationale 1. Gymnase Les Cévennes, 20 h 30. 27 janvier : M.U.C./Fréjus. Palais des Sports, 20 h 30. 30 janvier : M.U.C./Mulhouse. Gymnase Les Cévennes, 20 h 30.



Les travaux de couverture de la butte de la Paillade vont bon train et seront achevés pour la reprise du Championnat.

Spécial Immobilier

SIRMEBATP

Société Industrielle de Réalisation de Maintenance d'Entretien en B.T.P.



Réalisation Villas Individuelles
(Etudes, Plans, Permis de Construire)
Maintenance, Entretien
Piscines - Vérandas
Terrassement - Lotissement
Voirie et Réseaux Divers

3, rue Etienne Carde - MONTPELLIER - 67 58 65 27

IMMOBILIER

Tél. 67.63.21.53
949, Av. Louis Ravas, Montpellier

LOCATIONS
QUARTIER NORD, Studio 1500F T.C.C.
FAC. de PHARMA., Studio 1500F T.C.C.
QUARTIER NORD, F2, 2 000 F T.C.C.
CELLENEUVE, F4, 4^e étage ascenseur
3 800 000 F T.C.C.
COURNONTERRAL, maison de village,
2 700 F T.C.C.
JUVIGNAC, villa 4 300 F T.C.C.
AIGUELONGUE, villa 4 500 F T.C.C.



BEC IMMOBILIER

TOUTES RÉALISATIONS
IMMOBILIÈRES

12, Rue Paladilhe (Arceaux)
34000 MONTPELLIER
☎ 67.54.51.06

L.T.I. LOCATIONS TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Grand choix :
du studio au 4 pièces disponibles

11, rue des Candeliers
34000 Montpellier - Tél. 67.58.75.05

AGENCE LANGUEDOC

Françoise MILESI
Toutes Transactions Immobilières
LOTISSEMENTS
CONSTRUCTION
FINANCEMENT
Garantie S.O.C.A.F.

70, Avenue de la Gare
34750 Villeneuve-les-Maguelonne
Tél. 67.69.53.15

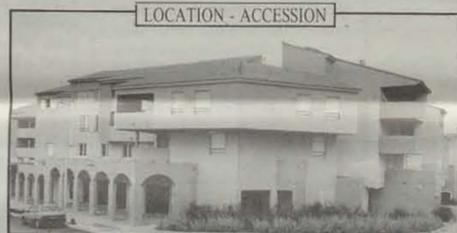
CABINET D'ASSAS

6, rue Charles Amans
(Place de la Comédie)

Pour vous soulager
de tous vos soucis en
Gérances - Transactions

Consultez-nous :
Tél. : 67.58.18.12

INVESTISSEZ MALIN... DEVENEZ PROPRIETAIRE SANS APPORT PERSONNEL INITIAL



VAL DE CROZE - "LES ARCADES"

rue Rouget de l'Isle (accès par rue du pas du loup) - ☎ 67-47-53-96

Méditerranée Construction

vous propose
dans les meilleurs quartiers
de MONTPELLIER:

- VILLAS
- APPARTEMENTS
- TERRAINS
- BUREAUX
- LOCAUX D'ACTIVITÉ
- COMMERCES

Meilleurs Vœux pour 1988

Tél. 67.66.38.44

9, Boulevard Sarrail
34000 Montpellier



BEPRIM

UNE NOUVELLE INNOVATION POUR LES ENTREPRISES

Devenu l'un des leaders en Immobilier d'Entreprise sur le plan national, BEPRIM poursuit une politique active de développement sur le District de Montpellier.

Après les succès du Quartier d'Entreprise de TOURNEZY (9000 m² commercialisés), le Parc scientifique d'Agropolis BEPRIM innove encore une fois avec son nouveau programme DEVES EXPANSION qui vient s'inscrire en prolongement de la LAUZE, en bordure de la RN 108 (route de Sète) : la ZAC des DEVES D'EMPENE.



SPECIAL DEVES EXPANSION

Locaux professionnels et commerciaux
Sur cet emplacement de premier ordre situé à proximité de l'autoroute, BEPRIM aménage sur un hectare 4500 m² de locaux professionnels et commerciaux avec vitrines et enseignes. Le tout dans un environnement de qualité, planté et arboré.

Dès les printemps 88 vous pourrez disposer de cellules à partir de 200 m² pour moins de 300 F HT le m²/an en location.

La réalisation est assurée par le Bureau d'Etudes Jean François LOUIS et la commercialisation a été confiée à la SOPREC Méditerranée.



Domaine de Manse
Avenue Paysagère
34970 LATTES ☎ 67.42.62.88



20, bd du Jeu de Paume
34000 MONTPELLIER
☎ 67.58.08.00



l'immobilier bien pensé

12, av. de la pompière
34000 Montpellier
Tél. 67.64.49.64

- ☐ Sur la colline de la Bouisse
- ☐ avec vue panoramique
- 2-3 et 4 pièces
- ☐ avec très grande terrasse et jardin

- ☐ Dans le quartier le plus pratique de Montpellier
- ☐ 1 500 m² de la comédie
- du studio au 5 pièces
- ☐ prestations soignées

MEDIATHEQUE GUTENBERG

Mariage heureux du livre et de l'image

L'inauguration de la médiathèque Gutenberg, associant à la bibliothèque, une vidéothèque-didacthèque, s'inscrit parfaitement dans le nouveau pôle «Antenna». C'est à la fois un rouage et un tremplin vers un développement audio-visuel de haut niveau tel que le requiert une technopole.

La médiathèque Gutenberg inaugurée le 20 décembre dernier, constitue un formidable outil de communication et de culture à la disposition des Montpelliérains.

La médiathèque est un lieu où le public peut avoir accès simultanément au plus grand nombre de supports de la culture et de l'information.

Elle regroupe, autour de la

«Toutes les images du monde»

La vidéothèque est un lieu de rassemblement, de conservation et de consultation d'images.

L'idéal, selon Pierre Pitiot, le Directeur de la médiathèque, serait d'y recueillir «toutes les images du monde». Pour attaquer cet ambitieux programme, quelques axes de choix ont été déterminés.

titut Agronomique Méditerranéenne, Agropolis...

- Vidéo éducative: EDUCABLE en collaboration avec le CRDP.

- Images d'ailleurs: villes jumelées et Offices du Tourisme de différents Etats.

- Histoire du Cinéma: dépôt de l'Office Régional du Cinéma Educateur et convention en cours avec la Cinémathèque de Toulouse.



Georges Frêche dévoile la plaque le 20 décembre. A sa droite, Max Lévia, Maire-Adjoint, Délégué à l'Informatique et à la Vidéocommunication; à sa gauche, Pierre Pitiot, Directeur de la Médiathèque.

bibliothèque municipale et de la discothèque, deux structures nouvelles: la didacthèque et la vidéothèque.

Le nom de Gutenberg donné à la médiathèque scelle l'association étroite qui existe entre le livre et l'image.

Si notre société actuelle sait lire, trop souvent elle ne sait pas voir les images. La médiathèque a pour objectif de donner aux gens le goût et la compréhension des images tant dans le domaine vidéo que celui de l'informatique.

- La création régionale. Sans aucune exclusive. La plupart ont d'ores et déjà mis leurs créations à la disposition de la vidéothèque.

- La mémoire audiovisuelle de la ville et de sa région. En collaboration avec les Archives Municipales, la Direction de la Communication de la ville, et Télé Soleil.

- Images «Technopolistiques»: films scientifiques, techniques, communication d'entreprise, etc... En collaboration avec le District, L.R. Technopole, Ins-

- Réservoir d'images de la Méditerranée. Les plus importantes médiathèques de France ont choisi un axe original: cet axe la constituera la spécificité de la vidéothèque de Montpellier, «une capitale au Sud de l'Europe».

- Vidéo d'art: vidéo et films transférés concernant tous les modes d'expression plastique.

En association avec les partenaires culturels

La vidéothèque, lieu de conser-

vation des images est avant tout un lieu d'animation qui se développera autour de trois espaces.

- La vidéothèque proprement dit, lieu de visionnement individuel ou collectif réduit, jusqu'à vingt personnes.

- L'auditorium du musée, lieu de visionnement moyen, jusqu'à cinquante personnes.

- Le Centre Rabelais, lieu de visionnement collectif étendu jusqu'à quatre cent personnes.

Cette animation se fera en accord avec tous les partenaires culturels de Montpellier.

L'informatique en libre service

La didacthèque est un lieu d'information conçu aussi bien pour les débutants que pour les plus avertis. Ceux qui ne savent rien de l'informatique pourront en apprendre les rudiments en pianotant. Grâce à un équipement adapté, le public jeune et peu formé pourra accéder à des logiciels éducatifs le plus souvent sous forme de jeux.

Les enfants retrouveront à la didacthèque le même matériel que celui qu'ils utilisent en micro informatique dans les établissements scolaires (M 06). Parallèlement, la didacthèque recevra un public plus averti, formé, qui aura accès à un réseau d'IBM beaucoup plus perfectionné et à des logiciels d'application: traitement de texte, gestion de fichier, avec possibilité d'utiliser une imprimante.

Une activité de programmation pourra également être réalisée. A cet effet, il sera mis à la disposition des usagers des manuels de logo, basic et des revues spécialisées. L'utilisation du matériel de la didacthèque s'effectuera en libre service mais dès à présent une action d'animation est prévue.

La bibliothèque, devenue médiathèque, tourne la page vers le futur...

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Du 5 au 14 février 1988 : Festival du Film Chinois (Ville de Montpellier).

- 24 mars 1988 : Journée de la Vidéo d'Entreprise (Salon de la Communication et District).

- mai 1988 : vidéo/photo (JIPAM).

- mai 1988 : Quinzaine Culturelle Allemande (Maison de Heidelberg).

- mai 1988 : Comédie du Livre (Ville de Montpellier).

- du 19 au 25 mai 1988 : Cinéma Méditerranéen à Louisville (Ville de Montpellier).

- du 23 juin au 10 juillet 1988 : Vidéo danse (Montpellier Danse).

- novembre 1988 : Participation aux Rencontres du Cinéma Méditerranéen.

- novembre 1988 : Participation au Festival du Film Juif et Israélien.

- décembre 1988 : Carte Blanche à la Cinémathèque de Toulouse.

- Début 1989 : Géographie et Nouvelles Images (avec R.E.C.L.U.S.).

- Début 1989 : Images et Censure (avec Journalistes sans Frontières).

HEURES D'OUVERTURE

Mardi, Mercredi, Vendredi : de 12 h à 17 h.

Samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Mardi, Mercredi, Vendredi : de 10 h à 12 h et le lundi toute la journée : accueil des groupes.

PAUL LANGEVIN

La septième bibliothèque de quartier a ouvert ses portes à l'Aiguelongue

L'inauguration le 26 novembre de la bibliothèque de quartier Paul Langevin marque une nouvelle étape dans le programme d'équipement des quartiers de Montpellier.

Le livre, outil du savoir et de la connaissance, se savoure avec plaisir. La joie manifeste de enfants des écoles venus inaugurer la bibliothèque Langevin à l'Aiguelongue en atteste.

Il faut dire que les nouveaux locaux de cette annexe sont accueillants et l'ambiance chaleureuse.

Finis les rayonnages gris et poussiéreux. Les nouvelles installations offrent des pièces claires et confortables. La biblio-

thèque réunit deux salles de la Maison Pour Tous Albert Dubout et le rez-de-chaussée du local commun résidentiel voisin. Sa superficie est de 110 m².

La bibliothèque Langevin porte à 7 le nombre d'annexes créées à Montpellier depuis 1977.

Mettre le livre à la portée du plus grand nombre et en particulier de ceux qui ne vivent pas au cœur de ville est l'idée maîtresse de la politique de décentralisation de la bibliothèque centrale.

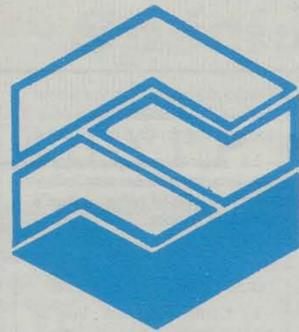
7 bibliothèques ouvertes dans les quartiers depuis 10 ans

- 1975 : Joseph Delteil, quartier de La Paillade.
- 1978 : Jules Vernes, quartier de La Guirlande.
- 1981 : Jean-Paul Sartre, quartier de La Guirlande.
- 1982 : Emile Zola, quartier Tastavin.
- 1982 : Guillaume Apollinaire, quartier Saint-Martin.
- 1985 : Paul Verlaine, quartier de La Rauze.
- 1987 : Paul Langevin, quartier de l'Aiguelongue.

En projet, 2 annexes : Simone de Beauvoir (quartier de Celleneuve), et Chamberte.



Mme Josette Fenoy, Adjointe au Maire, Chargée des Bibliothèques, et M. Ernest Granier, Adjoint Chargé de la Maison Pour Tous Albert Dubout, laissent aux enfants du quartier l'honneur de couper le ruban.



bureau d'études
pour l'urbanisme et l'équipement
de la région méditerranéenne

BETEREM

INFRASTRUCTURE
BATIMENT T.C.E.
URBANISME
ETUDES ECONOMIQUES
PILOTAGE
COORDINATION

2595, Boulevard Paul Valéry - Montpellier
☎ 67.42.66.00

CANALISATIONS - PRODUITS DE VOIRIE ET TOUS PRODUITS BÉTON
TRAVAUX - ETUDES - CANALISATIONS - VRD - GÉNIE CIVIL



société des tuyaux bonna
région languedoc-roussillon
BP 53 - RN 113 - 34740 Vendargues
Tél. 67.70.21.30 - Télex 490 821

Sélection culturelle

MONTPELLIER VOTRE VILLE

M

DANSE

LE GROUPE INCLINE
Jackie et Denis
TAFFANEL

Au programme du Nouveau Théâtre, les solos «Itho» et «D'Ordinaire» et Colonie L, la deuxième partie de la série des présages dont le troisième volet «Qui vive?» clôturera la série au Festival d'Aix 88.

Les 3, 8, 9, 14, 15,
16 janvier, à 21 h
Les 10 et 17 janvier à 18 h
NOUVEAU THEATRE

«TANGO, mémoire de
BUENOS-AIRES»

Un spectacle complet où danse et musique, étroitement imbriquées, servent la seule gloire du tango.

Il s'agit du tango des origines (fin du XIX^e siècle) jusqu'au tango des années Péron. Il s'agit du tango des faubourgs de Buenos-Aires, par opposition au tango des saisons, au tango

occidentalisé, sans aigrettes, paillettes, gomina et fume-cigarette. Ce tango-là retrouve son expression authentique, celui du peuple argentin.

Les créateurs du spectacle seront donc argentins, les musiciens ceux du Cuarteto Cedron.

21 janvier
Salle Boby Lapointe
THEATRE DE GRAMMONT

BAGOUET FAIT
SON ZENITH

Pour «Le Saut de l'Ange», Dominique Bagouet, le chorégraphe de la précision, de la rigueur, a fait appel au plasticien bricoleur de génie Christian Boltanski.

Le terrain de la rencontre était choisi, celui de la Cour Jacques Cœur, pour le dernier festival Montpellier Danse.

Depuis la création du «Saut de l'Ange», Dominique Bagouet a travaillé sa chorégraphie pour l'adapter aux plateaux traditionnels des salles de spectacle.

Elle a, du coup, trouvé une nouvelle liberté.

L'espace plus resserré de la scène concentre du même coup la danse de Dominique Bagouet, les personnages s'y inscrivent avec une intensité nouvelle et les individualités des danseurs s'affirment encore davantage.

Le 3 février prochain, c'est encore un nouveau défi que relève Dominique Bagouet : planter l'espace de la danse dans un lieu monumental de sobriété comme le Zénith.

L'espace délimité par un podium forain et une structure métallique, recouverte par les ampoules de Christian Boltanski, est immense ; un panorama de 25 m d'ouverture, inhabituel et fragile à la fois, raison de plus pour que la danse y soit forte et intense d'émotions.

Mercredi 3 février
à 21 h
Tél. 67.66.00.72
ZENITH DE MONTPELLIER



LYRIQUE

«LE VAISSEAU FANTÔME», de Richard Wagner

Événement lyrique très romantique le 20 janvier 1988 à l'Opéra, avec la création à Montpellier du «Vaisseau Fantôme» de Richard Wagner.

Dans cet opéra, on note des grands thèmes wagnériens : la malédiction, la rédemption et le désir de mort comme unique certitude qui parcourrent toute l'œuvre de Wagner de Tristan au Ring, de Niebelun Gen à Parsifal.

Pour cette création montpelliéraine, le metteur en scène Tobias Richter a choisi une vision tout à fait romantique d'une œuvre que Wagner lui-même avait intitulée «Opéra romantique».

Point de relecture psychanalytique ou sociologique, mais une perception fantastique, com-

me l'illustre le dispositif scénique conçu par le décorateur italien Mauro Carosi, qui fera se rencontrer au premier acte un «Vaisseau Fantôme» issu du XVIII^e siècle et le vapeur fin du XIX^e de Daland dans un paysage de glace inspiré de Caspar David Friedrich.

A la tête de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon Cyril Diederich, le spectacle est coproduit avec l'Opéra de Lyon qui le présentera au courant de la saison 1988-89.

Location à l'Opéra à partir du 14 janvier.
Tél. 67.66.00.92 (11 h/18 h).
Les 20, 22, 26, 28 janvier, à 20 h
24 janvier, à 15 h
OPERA

MUSIQUE



CONCERT exceptionnel Alexis WEISSEBERG,
organisé par l'AROM au bénéfice de la Fondation pour la Moelle Epinière.
Samedi 9 janvier à 21 h - OPERA

«LE MAGNIFICAT»
de Verdi
«LEREQUIEM», de Fauré
Par l'Ensemble Vocal
de Montpellier

Le dimanche 31 janvier, à 17 heures, dans la belle église contemporaine d'Antigone, Dom Bosco, l'Ensemble Vocal de Montpellier, que dirige Jean Gouzes, présentera, avec l'Orchestre Baroque de Limoges, deux œuvres d'envergure.

En première partie, «Le Magnificat» d'Antonio Vivaldi ; en deuxième partie, le «Requiem» de Gabriel Fauré.

Dimanche 31 janvier à 17 h
EGLISE DOM BOSCO

THEATRE

«L'HYPOTHESE»
de Robert Pinget

Le romancier Robert Pinget est l'un des plus grands auteurs dramatiques contemporains.

Le prétendu écrivain Mortin, double ironique de Pinget, se bat avec les mensonges contradictoires d'une œuvre chimérique.

L'auteur démasquera-t-il la vérité ? Le mensonge démasquera-t-il l'auteur ?

Brève, iconoclaste et sarcastique, «L'hypothèse» met aux prises avec l'illusion théâtrale David Warilow, un étonnant comédien américain, que l'on a pu découvrir aussi bien dans Beckett que dans Radio Days, de Woody Allen.

Du 27 au 30 janvier, à 20 h 45
Salle Boby Lapointe
THEATRE DE GRAMMONT

«LES MAINS SALES», de Jean-Paul Sartre

Accueillie par de violentes polémiques à sa création en 1948, «interdite» par l'auteur pendant la guerre froide, rarement représentée, la

pièce de Sartre se redécouvre aujourd'hui comme un classique.

Hugo, l'intellectuel révolutionnaire déchiré de contradictions,



avide de pureté et Høederer, le dirigeant pragmatique, celui qui accepte de se salir les mains : entre eux l'affrontement est politique mais surtout humain.

La dialectique limpide de Sartre se nourrit de la Tragédie grecque et du mélo hugolien.

La mise en scène de Pierre-Etienne Heymann retrouve dans la pièce l'efficacité des romans noirs américains que Sartre admirait.

Avec ses longs flashs back, ses rebondissements à suspense, son humour, et ses belles figures de femmes fatales, «Les mains sales» est une tragédie moderne en forme de thriller.

15 et 16 janvier à 20 h 45
17 janvier à 17 h
Salle Boby Lapointe
THEATRE DE GRAMMONT

JAZZ

OCTET
de Sylvain Kassap

Lyrique, son d'ensemble, énergie, cohésion, telles sont les principales caractéristiques de l'Octet de Sylvain Kassap.

Héritier de Michel Portal et d'Albert Ayler, celui-ci s'est entouré d'instrumentistes de haut vol : l'apport rock de Claude Barthélémy, l'élément improvisé avec Yves Robert, le travail contemporain sur les percussions de Pablo Cueco, Bruno Chevillon et sa contrebasse «puleuse», Michel Godard qui sait tout jouer, Jacques Mahieux un vrai grand batteur de jazz.

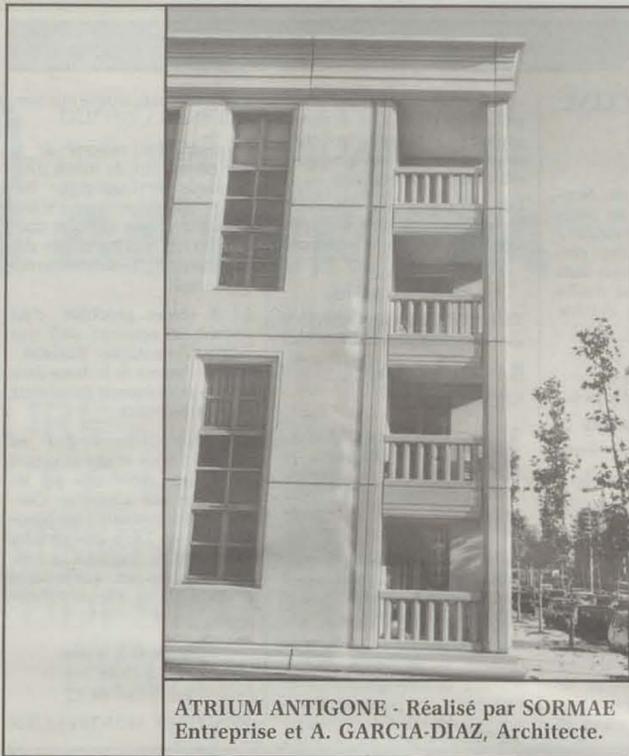
L'Octet est, grâce à eux, une réussite d'ambiances et de polyrythmies orchestrales.

19 janvier à 21 h
SALLE MOLIERE

ETEC UNE ENTREPRISE POUR LA CONSTRUCTION

Entreprise bien implantée à Montpellier. ETEC, « Etudes Techniques Et Coordination » qu'animent MM. Jacques Gutknecht et Roger Delmare, joue le jeu de la qualité et de l'efficacité. Cette entreprise privée qui est passée en peu de temps de cinq à quarante personnes (dont six ingénieurs) s'avère être un partenaire des principaux acteurs de la construction, qui commence à compter dans notre ville et notre région. ETEC, Bureau d'Etude Ingénierie, c'est : le conseil, l'analyse, la faisabilité, les études économiques, le chiffrage, l'appel d'offre, les études d'exécution, la maîtrise d'œuvre générale, le suivi du chantier, les liaisons et coordination, jusqu'à la livraison. Un travail auquel sont associés les architectes. ETEC est véritablement le maître d'œuvre, agissant pour le compte du Maître d'Ouvrage. Le bureau d'étude, dont l'activité s'étend au domaine technique et économiste en grande majorité, s'occupe également pour une part, de l'exécution des projets dans leurs moindres détails. Ce dernier point est intéressant à souligner car il situe bien cette entreprise dans toute sa compétence. Pour chaque projet, qui est un cas particulier puisqu'il s'agit de prototypes et non de séries, ETEC fait jouer l'esprit critique, l'intelligence, l'innovation. Qualités qui viennent compléter l'expérience professionnelle de toute son équipe. Et c'est sûrement tout cela qui fait la différence. ETEC s'est doté des équipements modernes pour réussir, en informant en totalité ou partiellement, son secrétariat, ses départements calcul et dessin, en particulier. ETEC intervient à tous les niveaux de la réalisation des ouvrages. Citons par exemple, situant bien leur maîtrise totale, leur intervention au Corum et à l'Opéra pour ne parler que de ces deux chantiers très importants de notre ville.

ETEC - N°10, RUE DES COURS « LA MÉTAIRIE »
34070 MONTPELLIER - TÉL. 67.47.93.00



ATRIUM ANTIGONE - Réalisé par SORMAE
Entreprise et A. GARCIA-DIAZ, Architecte.

IBM FRANCE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

C'est...

- 2 700 techniciens et cadres à l'usine de Montpellier.
- 130 spécialistes à Nîmes, Perpignan et Montpellier qui assurent la commercialisation et la maintenance de l'ensemble des matériels.
- près de 400 personnes embauchées au cours des 5 dernières années.
- 900 emplois de sous-traitance dans la région.

C'est aussi...

- une production de haute technologie dont 80% sont exportés.
- une participation importante à la vie régionale.
- un climat social favorisant à la fois l'épanouissement du personnel et la bonne marche de l'entreprise.



IBM

Usine de la Pompignane - Montpellier

Habitez Montpellier Côté jardin.

Il reste encore à Montpellier quelques emplacements privilégiés des emplacements où il fait bon vivre à campagne, entourés de verdure, dans un cadre agréable.

Les Côteaux de Rocambale

Bureaux de vente sur place - Route de Lavérune - Tél. 67 69 28 75

CREDIT IMMOBILIER

Siège Social: 123 bis, av. de Palavas. Tél. 67 64 89 08

CGEE ALSTHOM

27, AVENUE DE NIMES - 34000 MONTPELLIER
TÉLÉPHONE : 67.79.62.00 - TÉLEX : CEGATOM 480 112 F
22, Rue du Mail - 30000 NIMES

UNE ENTREPRISE REGIONALE A VOTRE SERVICE

A **CGEE ALSTHOM** - Agence de MONTPELLIER, l'esprit d'Entreprise, l'ouverture et le dynamisme se ressentent à tous les niveaux. Le Personnel, résolument moderne, avec un judicieux mélange de l'expérience de l'ancien et de la vitalité du jeune, ou chacun est imprégné des caractéristiques de la Région et de la mentalité des clients.

Le savoir-faire de l'Entreprise, pour la qualité dans les réalisations les plus récentes :

- TUNNEL DE LA COMÉDIE
- HÔTEL DU DÉPARTEMENT
- LE NOMBRE D'OR - ANTIGONE
- GARE SNCF MONTPELLIER
- QUAIS DE PALAVAS
- ...etc...



LES REPAS DE NOEL DES CLUBS DU 3^e AGE



4 500 personnes âgées ont été inscrites par le C.C.A.S. et la Mairie à fêter Noël, du 9 au 16 décembre, à la Salle des Rencontres. A Montpellier, la solidarité avec le 3^e Age c'est aussi une fête.

Le Professeur André Lévy félicitant une des participantes aux repas de Noël.

ON N'A PAS TOUS LES JOURS 100 ANS !

M. Belorgeot, Maire Adjoint, Président du C.C.A.S. de Montpellier, a remis à Mme Marcelle Laheine la Médaille de la Ville de Montpellier à l'occasion de son 100^e anniversaire.



Journal d'Information Municipale

Directeur de la Publication : André Vézinet

Rédaction : Service Information Mairie de Montpellier - Tél. 67 34 72 21
Edition - Régie Publicitaire SEDIP COMMUNICATION
Parc-Club du Millénaire, Rte de Mauguio 34036 Montpellier - Tél. 67 64 64 90
Photocomposition - Montage : Languedoc Edition - Tél. 67 40 44 34
Photogravure : Midi Scanner - Tél. 67 92 14 19
Impression : Offset Languedoc Vendargues - Tél. 67 70 28 40
Distribution : SDP 112, Chemin du Rieuoulon - Tél. 67 47 24 76
Dépôt légal : janvier 1988



Aménagement d'espace bureaux décoration

Littoraux Bureaux

ORDO - CASTELLI - KNOLL - TRAU
HERMAN MILLER - EUROSIT
SHOW ROOM
25 COURS GAMBETTA
34000 MONTPELLIER 67.58.11.54



4, rue du Lantissagues
Tél. 67 58 84 03

Imprimerie MICHEL
34000 Montpellier

HECTOR BERLIOZ
HAROLD EN ITALIE
OUVERTURE DE BENVENUTO CELLINI

BRUNO PASQUIER

ORCHESTRE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON
CYRIL DIEDERICH

LE PREMIER DISQUE DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE REGIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON

Un beau cadeau de Noël offert par l'Orchestre Philharmonique Régional Montpellier Languedoc-Roussillon : L'enregistrement, sous la conduite de Cyril Diederich, d'un disque 33 tours consacré à Berlioz (ouverture de Benvenuto Cellini - Harold - en Italie). Enregistrement sous le label FORLANC a été effectué en septembre 1987 à Miramas.

DANS MONTPELLIER PLEIN CALME VOTRE VILLA DU 3 AU 5 PIÈCES

Qui n'a pas un jour rêvé d'une belle villa traditionnellement construite toute proche du centre ville avec un beau jardin. Dans le nouveau quartier des Grands Pins, sur le magnifique site de 18 hectares, entre l'Avenue de Toulouse et l'Avenue Villeneuve d'Angoulême, venez découvrir un programme de qualité à des prix très abordables.



Réalisation **EDIFIER s.a.**

RÉSERVEZ
DES
MAINTENANT

BUREAU DE VENTE
Avenue de Toulouse /
angle rue Jacques Bounin
Tél. : 67.42.56.65.

Commercialisation **BECERIM**

LES GRANDS PINS

1987: 12 MOIS A MONTPELLIER

1 - JANVIER

OUVERTURE DE L'ANNEE SOCIALE 1987 :
Priorité à la solidarité et à la fraternité. Des mesures sociales pour le logement, les transports, la petite enfance, le troisième âge.

2 - FEVRIER

MOIS DE LA SECURITE :
3 familles sur 4 signent la pétition pour demander au Gouvernement 300 policiers supplémentaires et 6 commissariats de quartier de police d'Etat à Montpellier.

3 - MARS

ATYS :
Le Grand Prix du Meilleur Spectacle Lyrique est décerné par le Syndicat Professionnel de la Critique Dramatique et Musicale à Atys, création de l'Opéra de Montpellier, en co-production avec l'Opéra de Paris et le Théâtre Communal de Florence.

Bravo Henri Maier !

4 - AVRIL

LA VILLE EQUIPE SES QUARTIERS :
Ici la salle de sports Jules Ladoumègues inaugurée le même jour que la Maison de Quartier des Aiguerelles et la bibliothèque Le Cézame.

5 - MAI

FETE DES FRANCAIS RAPATRIÉS D'OUTRE-MER :
25 ans après, une grande fête de l'amitié et de la fraternité pour les 10 000 Montpelliérains rapatriés d'Outre-Mer, le 24 mai à Grammont.

6 - JUIN

JOURNEE PORTES OUVERTES AU CORUM :
Un Palais des Congrès au cœur de la ville : l'équipement majeur d'Héliopolis, 5^e pôle de la technopole.

7 - JUILLET

L'ETE DES FESTIVALS :
Avec 160 000 spectateurs pour les festivals de musique, danse et rock, Montpellier devient le numéro 1 des festivals français. Dominique Bagouet, Cyril Diederich et René Kœring sont les trois stars de l'été.

8 - AOUT

1^{er} MARATHON DE LA VILLE DE MONTPELLIER :
Un immense succès pour cette première qui a réuni 1 000 coureurs pour la course de 15 km, et 500 marathoniens.

9 - SEPTEMBRE

7^e FOIRE AUX ASSOCIATIONS :
Quelques 2 000 clubs et associations participent à l'animation de notre ville. Leur fête cette année qui se tenait pour la première fois à Antigone a constitué une belle démonstration de leur dynamisme.

10 - OCTOBRE

OUVERTURE DU CLUB 3^e AGE ANTONIN BALMES :
Avec l'inauguration du Club Antonin Balmès, le Centre Communal d'Action Sociale a ouvert le 16^e Club de personnes âgées de Montpellier.

11 - NOVEMBRE

EUROMEDICINE 87 :
Un succès triomphal de Montpellier L.R. Technopole pour le 3^e Salon Euromédecine qui a plus que doublé le nombre de ses visiteurs depuis 1986.

12 - DECEMBRE

NUIT DES GUILHEM :
Le Zénith a fait le plein de champions le 19 décembre pour la 3^e grande nuit des Guilhem.



Crèche Agropolis.

1



Ouverture du Festival de Musique.

7



Commissariat de Police Municipale Gély - Figuerelles - Chamberte - Pas du Loup - Paul Valéry.

2

Le 1^{er} Marathon de la Ville de Montpellier.

8

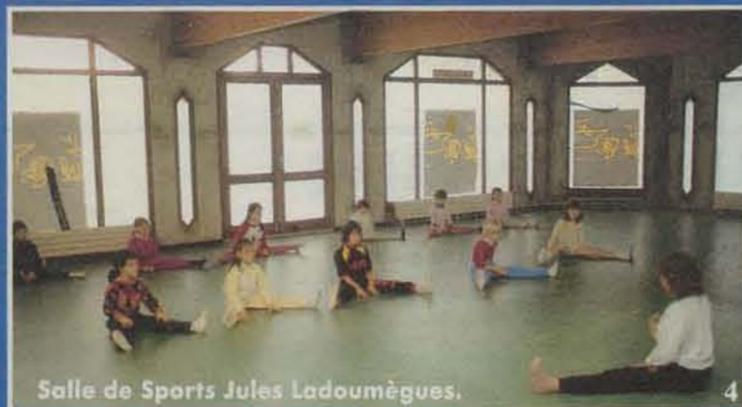


Atys.

3

Antigone : la 7^e Foire aux Associations.

9



Salle de Sports Jules Ladoumègues.

4

Club du 3^e Age Antonin Balmès.

10



10 000 Rapatriés à Grammont.

5



Inauguration d'Euromédecine 87.

11



Le Corum.

6

La 3^e Nuit des Guilhem.

12

Montpellier

Votre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Supplément gratuit à "Montpellier votre Ville"

M

1977-1987
10 ans avec
un grand
"Aime"



Changer la Ville changer la Vie

En 1977, notre équipe municipale lançait un défi : "changer la Ville, changer la vie". Ce pari audacieux a été tenu.

En dix ans, une nouvelle ville a pris corps, plus belle, plus vaste, plus harmonieuse, plus agréable à vivre. Certes de grands travaux ont pu perturber la vie quotidienne mais quand les résultats apparaissent les petits désagréments sont vite oubliés.

L'essor démographique exceptionnel de Montpellier faisant passer la Ville, en une génération, du 18^e rang au 9^e rang des villes françaises, a nécessité cet effort vers un nouvel équilibre.

Montpellier l'a aujourd'hui trouvé. Plus de solidarité, de logements sociaux, une politique de l'Age d'Or, l'ont rendue plus accueillante. La concertation dans les quartiers, la Foire aux Associations, Montpellier au quotidien, ont permis un dialogue continu pour tous les nouveaux aménagements.

Le sport, la culture, l'urbanisme, les grands projets, ont connu un développement sans précédent faisant de Montpellier une ville-phare en France et en Europe.

Montpellier - L.R. Technopole c'est aussi un effort exceptionnel pour développer les activités et les emplois : EUROMEDICINE, AGROPOLIS, la COMMUNICATIQUE, ANTENNA, HELIOPOLIS, jalonnent ses succès.

Ce formidable élan qui anime Montpellier et toute sa région est notre meilleur atout pour demain. Cependant, l'équipe municipale a su faire à la fois preuve d'audace et de prudence au plan de la gestion.

Au terme de cet exceptionnel effort de dix ans, Montpellier est une des grandes villes les moins endettées. Montpellier est une des villes de plus de 100 000 habitants qui a la taxe professionnelle la plus faible.

Montpellier est au 37^e rang sur 44 pour la taxe d'habitation des villes de plus de 100 000 habitants. Elle a même amélioré son classement depuis 1981. Montpellier a la plus faible taxe d'habitation des grandes villes du Languedoc-Roussillon.

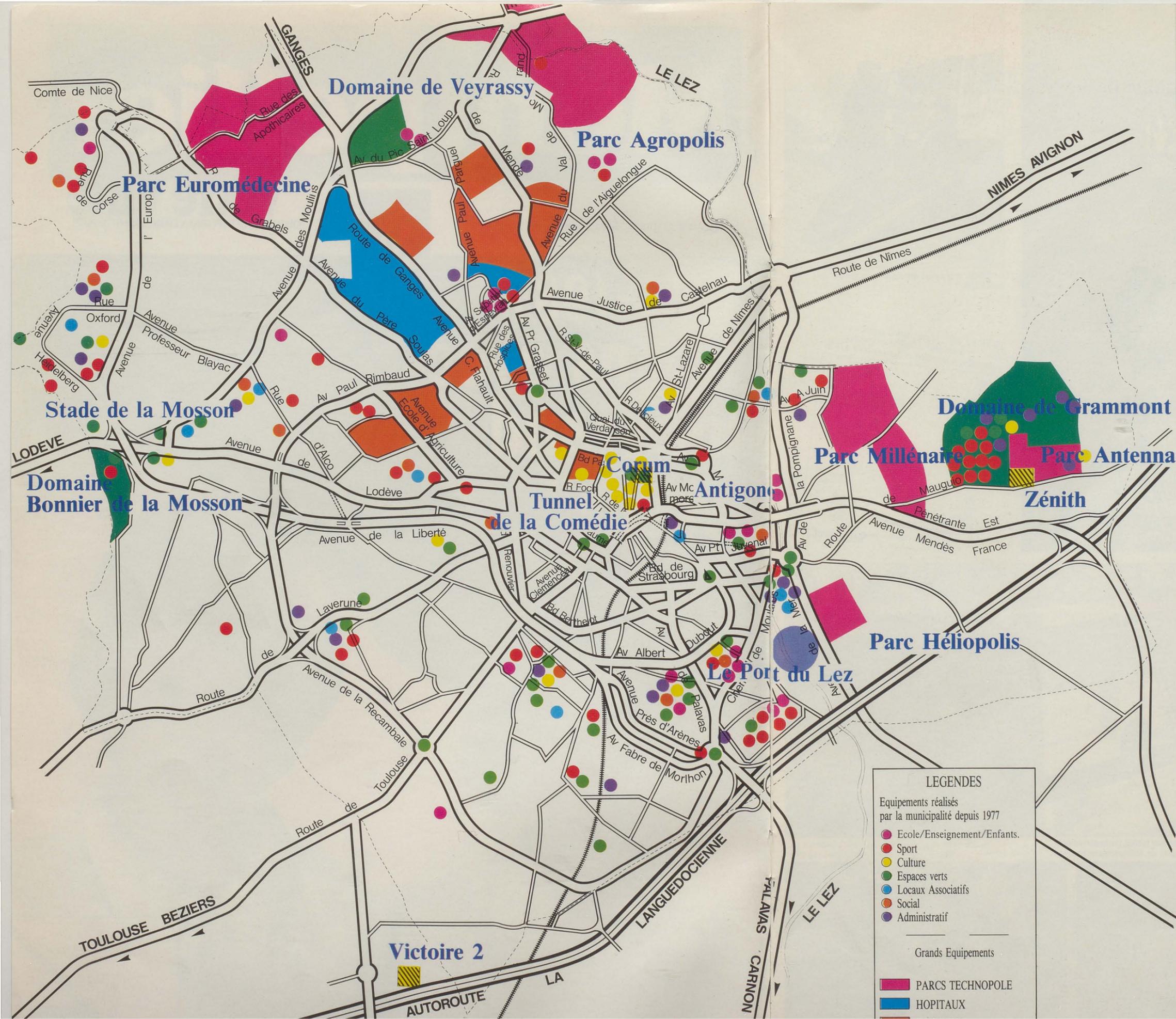
Au terme de ces dix ans, c'est une inflexion qui s'annonce, une pause.

Une pause ce n'est pas un arrêt, c'est simplement l'affirmation et l'accentuation de nouvelles priorités qui sont en quelque sorte la finition, le polissage de notre cité.

L'amélioration de la voirie, le plan des 100 fontaines, le jaillissement des massifs floraux, l'aménagement de l'Esplanade, la restauration des Ursulines et de la porte de la Blanquerie, la continuation de l'effort pour une ville solidaire. Voilà les priorités de demain.

Plus qu'un jamais pour sa région, l'action de Montpellier est capitale.

Plus que jamais Montpellier s'affirme comme une des grandes technopoles de la France en marche vers l'acte unique de 1992. Plus qu'un jamais Montpellier s'affirme comme capitale de l'Europe au Sud. Ensemble continuons à bâtir une ville chaleureuse, fraternelle, gaie, solidaire, jeune, tolérante. où il fait bon vivre.



10 ans de solidarité pour tous

Depuis 10 ans, la municipalité a tout mis en œuvre pour que chacun puisse mieux vivre dans la ville.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) n'a cessé d'agir pour les familles et pour les personnes isolées en leur apportant un soutien et une aide médicale quotidiens.

Pour les handicapés, Montpellier a aidé à la mise en place de l'Institut de Promotion Sociale qui facilite leur insertion dans la vie active.

Le GIHP qui assure 269 000 déplacements par an pour les handicapés reçoit l'aide permanente de la Ville et du District.

Les crèches ont fait l'objet de soins tout particuliers : construction de nouveaux locaux, agrandissement ou aménagement des établissements existants ; Montpellier tient à accueillir les tout-petits dans les meilleures conditions. En 10 ans le nombre des places est passé de moins de 500 à près de 1 000.

Dans le domaine des transports urbains, toute une gamme de cartes à tarif réduit et de gratuité a été mise en place.

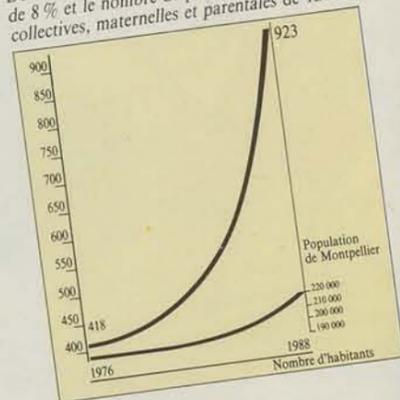
Salariés, scolaires, étudiants, chômeurs, personnes âgées... les bus sont accessibles à tous aux meilleures conditions (17 000 voyages par jour dans le District pour le 3^e âge. 5 500 voyages par jour dans le District pour les demandeurs d'emploi).

A Montpellier, chacun peut bénéficier de services adaptés à ses besoins.

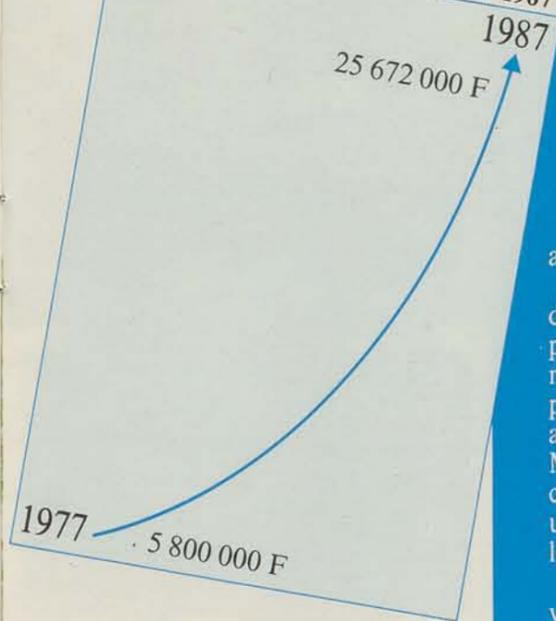


Le GIHP : une action quotidienne au service des handicapés.

De 1976 à 1987, la population augmente de 8 % et le nombre de places en crèches collectives, maternelles et parentales de 121 %.



SUBVENTION DE LA VILLE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL DE 1977 A 1987



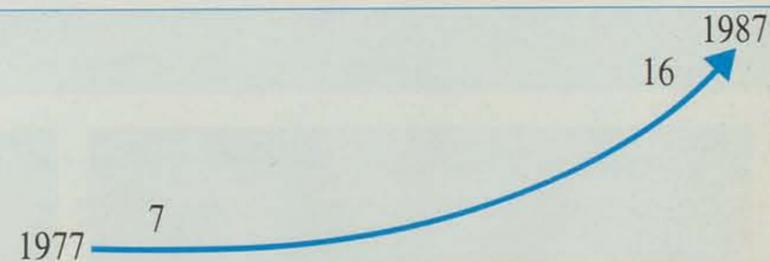
10 ans de soutien au 3^e Age

A Montpellier, la solidarité avec le 3^e âge est le fruit d'une écoute attentive et permanente.

Bien sûr la lutte contre les situations précaires est prioritaire. Avec le développement des aides ménagères, des télé-alarmes, des soins et du portage des repas à domicile, la Municipalité n'a cessé d'innover pour maintenir les personnes âgées dans leur logement. Dans le cas où cela n'est pas possible, ce sont les résidences-foyers qui prennent le relais en leur assurant un suivi médical constant dans un environnement agréable. Mais Montpellier va plus loin. Le 3^e âge est aussi l'âge des loisirs. Les nouveaux clubs de l'âge d'or, l'association Place aux Sports, la gratuité des transports urbains ont été mis en place pour soutenir le dynamisme de nos aînés et leur permettre de vivre une retraite heureuse.

C'est pourquoi Montpellier a reçu récemment le prix "Cité bleue" des villes de France pour sa politique d'accueil vis-à-vis du 3^e âge.

Evolution des Clubs de 1977 à 1987



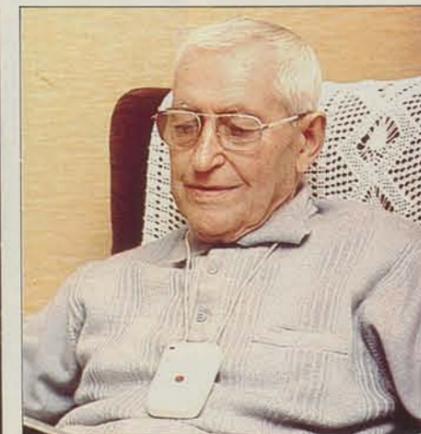
Le centre aéré de Grammont, très apprécié de tous les jeunes Montpelliérains.



Le Guilhem, bus gratuit du centre ville, transporte plus de 7 000 personnes par jour.



La Résidence-foyer municipale Beljuel, l'une des sept que compte Montpellier. La ville aide également à la mise en place de résidences privées.



450 télé-alarmes ont été placées chez les personnes âgées. Une innovation qui leur permet de se sentir plus en sécurité.



3 000 repas par mois portés à domicile depuis 1984.



Crèche Agropolis.



Crèche Antigone.



La ludothèque Saint-Martin, l'une des trois qui propose aux enfants un espace de jeux et la possibilité de prêt à domicile.



Une carte, des loisirs, un journal, c'est tout ça l'âge d'or.



Séance de gymnastique au club du 3^e Age Jeanne Galzy.



Club du 3^e Age Paul Boulet dans le quartier Dom Bosco/Richter/Pompignane.

10 ans de vitalité dans les quartiers

A Montpellier, les quartiers sont vivants. Leurs équipements, leurs services les rendent tous agréables à vivre.

Chaque aménagement est guidé par la concertation. Au cours des grandes consultations dans les quartiers ou des réunions fréquentes de la commission "Montpellier au quotidien", tous les Montpelliérains sont appelés à donner leur avis et à présenter leurs requêtes.

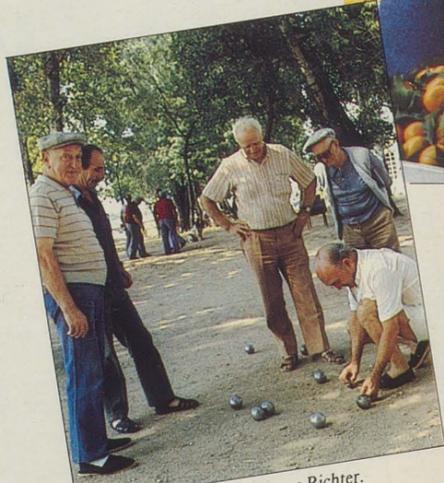
Aujourd'hui chaque quartier est desservi par une ligne de bus et la voirie est sans cesse améliorée.

Des commissariats de police municipale, des mairies annexes, des espaces verts, des équipements sportifs et de détente, des bibliothèques mais aussi des Maisons pour Tous, des piscines, des centres commerciaux et des marchés ont été installés partout en ville.

Les rapatriés qui ont fait beaucoup pour le dynamisme de la ville, peuvent aujourd'hui se retrouver à la maison des rapatriés.

Les quartiers sont animés et tous les Montpelliérains en profitent.

Marché Castellane. En 10 ans, Montpellier a créé 15 marchés.



Terrain de boules de L'Espace Richter. L'un des 22 aménagés à ce jour. Place à la détente !



Marché Jean Jaurès.



Marché Tastavin.



Commissariat de Police Municipale Gély/Figuerolles/La Chamberte/Lemasson. L'un des six commissariats de police municipale installés depuis 1977. 90 agents répartis dans la ville.



Près d'Arènes : espaces verts, aires de jeux, chaque quartier fait la part belle aux enfants.



10 milliards de centimes ont été investis en 1987 pour améliorer la voirie, et autant seront prévus en 1988.



15 Maisons pour Tous et Maisons de Quartier construites depuis 1977. De nombreuses activités sportives, culturelles y sont proposées. On y trouve également les Mairies-Annexes.

Maison pour Tous Albertine Sarrazin.

Centre Jean Roscchi, la Maison des Français Rapatriés d'Outre-Mer.



Terrain de sport Paul Valéry : en 10 ans, douze terrains comme celui-ci ont été ouverts dans les quartiers.



Les bus de la SMTU desservent tous les quartiers.



Maison pour Tous Georges Sand.



10 ans d'aménagement pour la circulation

L'adaptation de Montpellier à la circulation telle qu'on la connaît aujourd'hui a posé de nombreux problèmes. La surface disponible au centre ville pour la circulation et le stationnement de surface ne dépasse pas 7 % du total alors que la moyenne pour les grandes villes françaises est de 15 %. De plus, la densité du parc automobile montpelliérain est la plus importante de France. Pour résoudre ces difficultés, la municipalité s'est attachée à traiter globalement tous les modes de déplacement.

Se déplacer en voiture

Le percement du tunnel sous la Comédie et l'aménagement des quais du Verdanson ont grandement facilité le trafic en centre ville. Les voies sur berges le long du Lez et les nouveaux ronds-points aux entrées de la ville ont amélioré la circulation. Le jalonnement de l'agglomération par des panneaux indicateurs lumineux a rendu les itinéraires plus simples et plus clairs. Actuellement la voirie est entièrement regoudronnée.

Stationner

En 10 ans, plusieurs milliers de places de parking supplémentaires ont été mises à la disposition des automobilistes. Montpellier est aujourd'hui l'une des villes les mieux équipées en parkings souterrains au centre ville (marché aux fleurs, Gambetta, Corum) ou en surface (Joffre...).

Se faire transporter

Les transports en commun ont triplé le nombre de leurs lignes et doublé celui de leurs passagers. Des voies leur sont réservées dans les principales artères de la ville et bientôt, ils pourront emprunter l'axe prioritaire qui va relier directement la Paillade à l'Espace Richter en passant par le centre ville.

Circuler en deux roues

Pour les cyclomoteurs et les motos, 5 parcs de stationnement ont été aménagés au centre ville.

Marcher

Montpellier s'est doté d'un vaste domaine piétonnier pour accroître l'agrément du centre ville et favoriser le développement du commerce et de l'artisanat.

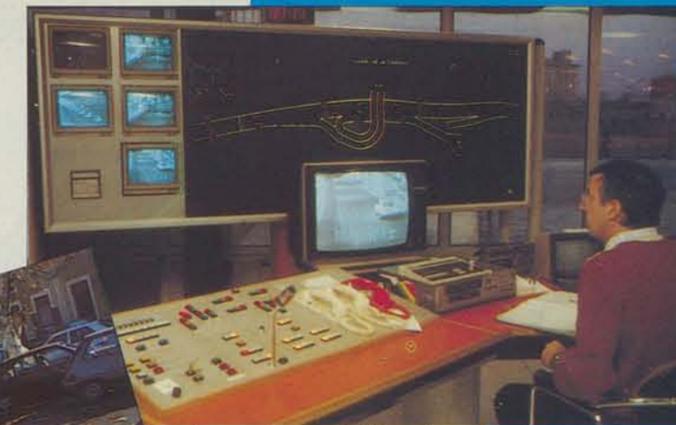
A l'heure où les grands travaux du centre ville ont pris fin, que de chemin parcouru !

Parkings

- P** COMEDIE
950 places
- P** GAMBETTA
500 places
- P** POLYGONE
2 000 places
- P** LAISSAC
250 places
- P** PALAIS DE JUSTICE/
PREFECTURE/
MARCHÉ FLEURS
1 200 places
- P** ANTIGONE
600 places
- P** JOFFRE
400 places
- P** GARE
620 places
- P** TRIANGLE
600 places
- P** PITOT
165 places



Le parking Gambetta.

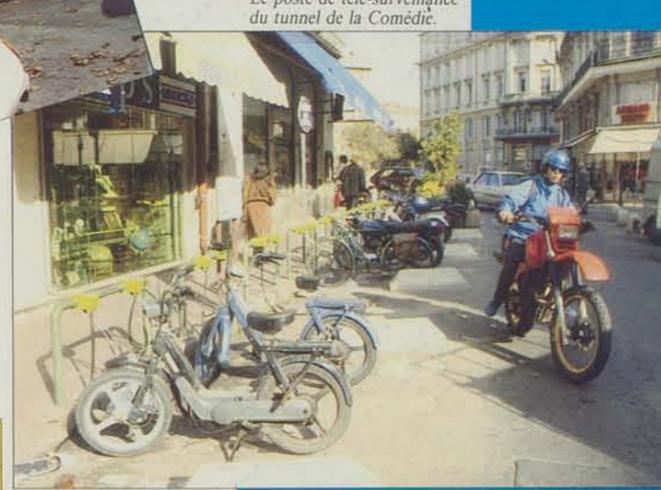


Le poste de télé-surveillance du tunnel de la Comédie.



Un des 163 autobus de la SMTU.

Le parking Joffre.

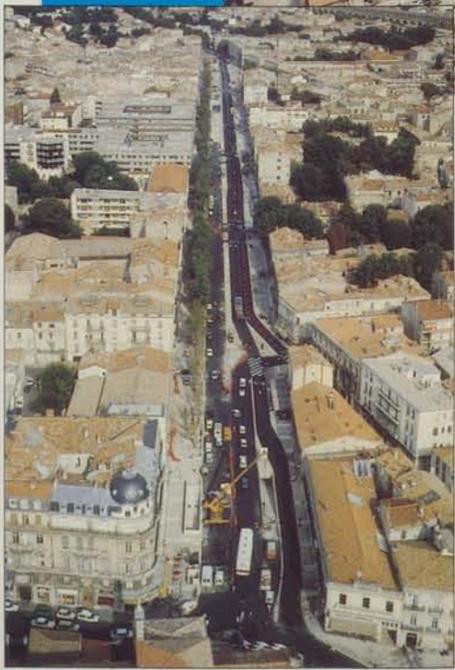


Le stationnement pour deux roues : pratique et sûr.

Année	Longueur réseau	Parc autobus	Voyageurs
77	103 km	78	14 millions
87	299 km	163	28 millions

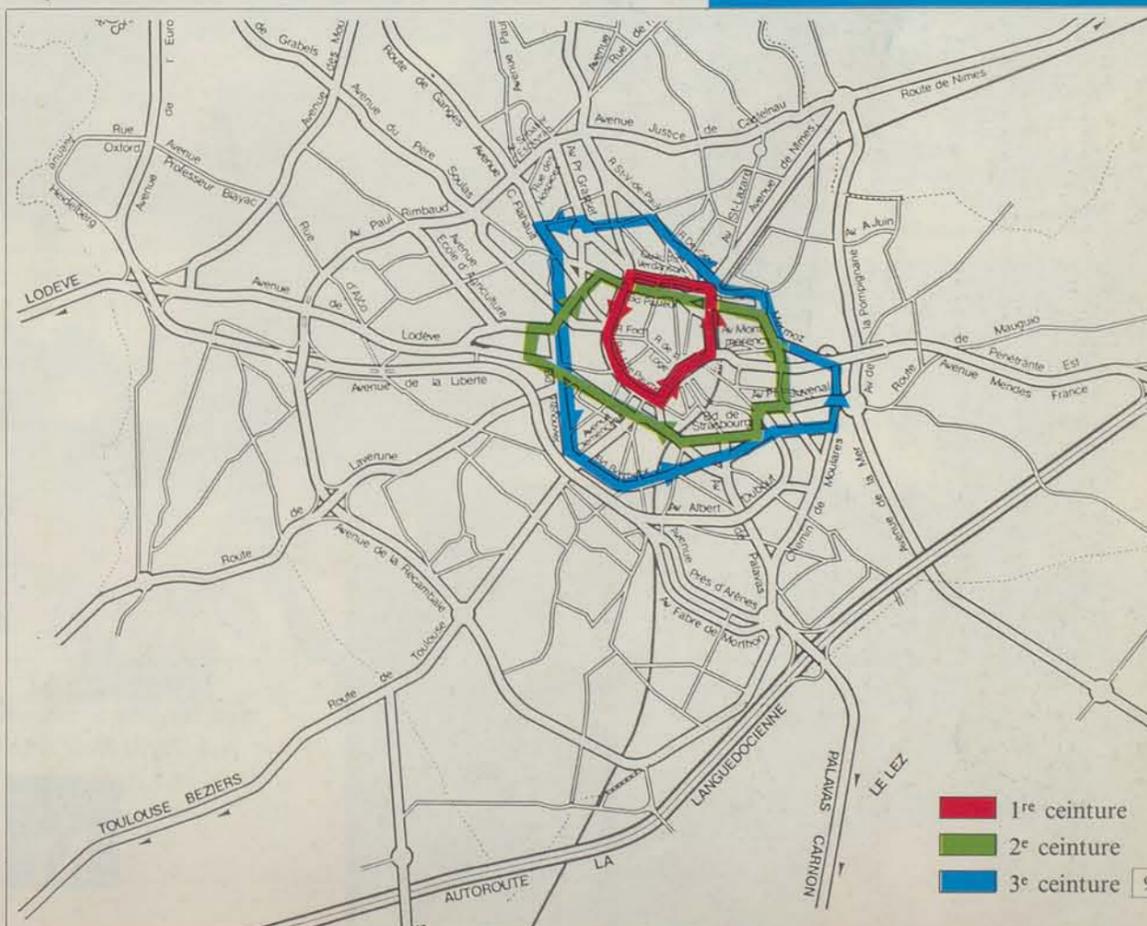


La voie sur berge du Lez : tout droit vers Antigone.



L'axe prioritaire : 3,1 km de voie de bus et 15 minutes gagnées sur le trajet Paillade - centre-ville - Espace Richter.

Les trois ceintures de circulation au centre de Montpellier.



- 1^{re} ceinture
- 2^e ceinture
- 3^e ceinture



Le quai du Verdanson est devenu une artère essentielle pour Montpellier.



Le carrefour giratoire de la Croix-d'Argent, Flandre Dunquerque, l'un de ceux qui ont été aménagés aux portes de la ville.



10 ans de qualité de la ville.

Pour améliorer la qualité de la ville, il a fallu prendre en compte tous les aspects de la vie quotidienne.

En 10 ans Montpellier est devenue plus facile et plus belle. Elle conjugue aujourd'hui l'utile et l'agréable pour ses habitants et pour ses visiteurs, toujours plus nombreux.

Du matin au soir Montpellier est active... gaie, jeune.

6h Nettoyage de la Place de la Comédie. La propreté de la ville nous a valu en septembre 1987 la remise du "balai d'argent".



7h Installation du marché aux fleurs et des commerçants des halles.



8h La police municipale veille à la sécurité et pallie aux insuffisances des effectifs de la police nationale.

10h Un athlète s'entraîne au stade Philipides.



11h30



Mariage dans la superbe salle capitulaire de Grammont.

12h Les écoliers de Montpellier grâce à la cuisine centrale bénéficient du service de la restauration scolaire. (800 repas servis en 77, 12 000 aujourd'hui.)



14h Au cœur de ville, un groupe de touristes guidé par le Bureau Municipal du Tourisme apprécie notre ville.



15h Réunion d'une association à la Maison pour Tous de la Paillade.



16h Promenade dans le parc de la Maison pour Tous Léo Lagrange pour apprécier la fontaine Baroncelli.



16h30 Sortie des écoles au Jeu de Mail.



18h On flâne dans la rue piétonne Jean Moulin avant de se reposer sur l'une des places de Montpellier.



19h Le service de nettoyage procède à la grande toilette dans les quartiers.

20h30 La Place de la Comédie se remplit pour un spectacle de nuit...



10 ans de réussite sportive.

En doublant le nombre de ses équipements, Montpellier a permis à tous les sportifs de s'épanouir pleinement grâce aux 585 clubs qui offrent un choix impressionnant d'activités.

Avec "Place aux sports", le sport s'est déployé dans tous les quartiers et s'est mis à la portée de tous (création de terrains de football de quartiers, de gymnases, de parcours sportifs, etc.).

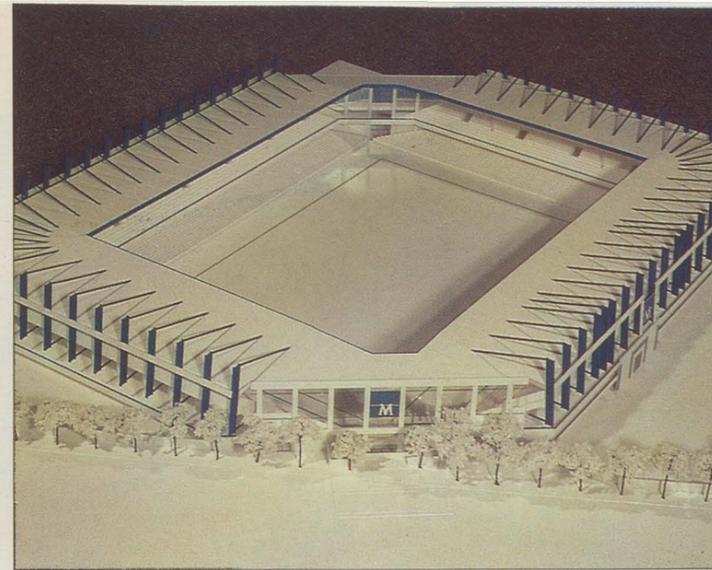
D'autre part le Centre Municipal d'évaluation de la condition physique assure gratuitement 10 000 visites par an pour conjuguer sport et santé.

Montpellier a toujours mis l'accent sur le sport scolaire, amateur, individuel et en recueille aujourd'hui les fruits.

Avec 4 équipes de sport collectif en première division, Montpellier vient d'être classée 1^{re} ville sportive française ex aequo avec Bordeaux.

	1977	1987
Terrains principaux	5	15
Terrains secondaires	13	25
Terrains scolaires	24	49
Gymnases	17	24
Piscines	2	4
Boulodromes	3	22
Parcours sportifs	1	4
Tennis	7	18
Totaux	72	143

585 Clubs.
152 Agents au Service des Sports.



Le stade de la Mosson est désormais digne de notre équipe de foot : en juillet 1987, tribune d'honneur ; en janvier 1988, couverture de la butte. Le stade entièrement rénové pourra accueillir 30 000 spectateurs.



Le gymnase Bernard Jouanique aux Cévennes, l'un des 24 de la ville.



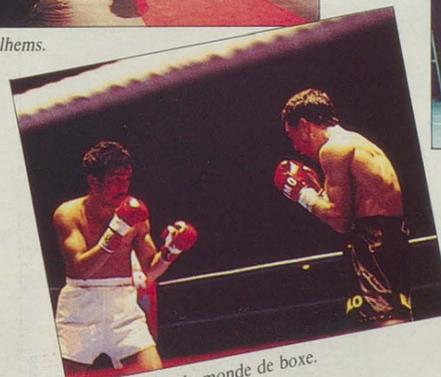
Nuit des Guilhems.



Coupe Davis.



Rallye des Cévennes.



Championnat du monde de boxe.



Marathon de Montpellier.



Vive le sport: divertissement à l'espace Neptune de la Paillade.



Le stade Philippides, aux pistes les plus performantes d'Europe avec Oslo (Norvège).



La piscine Tournesol de la Rauze.



Place aux sports : le sport pour tous dans tous les quartiers.



Equipe de volley.



MPSC La Paillade.



Equipe de basket.



Montpellier Rugby Club.

10 ans d'action en faveur des jeunes.

Tournée vers l'avenir, Montpellier est naturellement tournée vers les jeunes. Pour leur scolarité, pour leurs loisirs, la ville investit sans cesse.

140 classes ont été construites, toutes les écoles en préfabriqué ont été reconstruites en dur. Pré d'Arène et Lantissargues les deux dernières le seront en 1988. Dans chaque école, un service d'accueil matin et soir, un restaurant, une bibliothèque, un plateau sportif et des équipements informatiques ont été mis en place. Les classes de découverte, classes neige, classes vertes se multiplient, quinze écoles ont déjà la télévision câblée.

Du côté des loisirs, le Zénith et la salle Victoire 2 sont devenus les principaux pôles d'attraction des jeunes Montpelliérains. Un journal — "Mach 2" — leur est réservé et tous les étés, la carte jeune de la ville leur donne accès à des centaines d'activités.

La PAIO (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation) mène une action exemplaire pour aider les jeunes à acquérir une formation et à trouver un travail.

De nouvelles chambres d'étudiants sont construites tous les ans, telle la résidence Cambacères, la cité Colonel Marchand ou la Cité Internationale Agropolis. Montpellier et les jeunes apprennent la solidarité de leur ville.

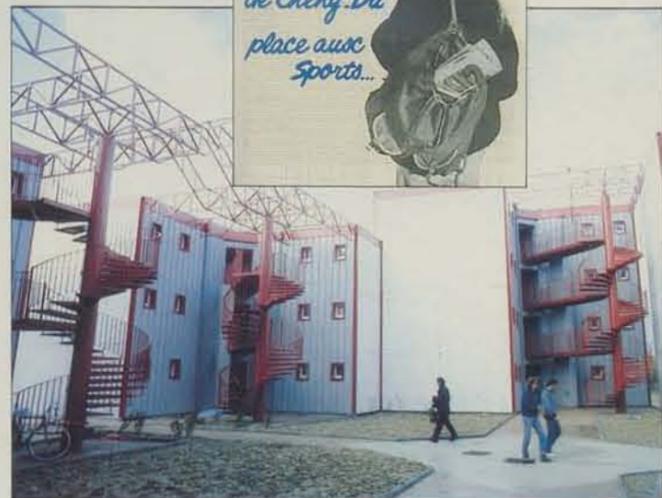
22 écoles ont été équipées d'un atelier complet d'informatique permettant d'initier 2 000 écoliers.



Mach 2, le journal de tous les jeunes montpelliérains.



Lutte contre le chômage, effort de formation, la PAIO a aidé 2 400 jeunes en 1987.



Cité Internationale Agropolis. Près de 600 nouvelles chambres d'étudiants ont été construites en 1987.

Victoire 2 au domaine du Mas de Grille: une salle pour le rock, la musique vivante, la danse, une salle de spectacle. Au Mas de Grille se trouve aussi la ferme pédagogique.



Plateau sportif de Grammont. Avec 49 plateaux sportifs, les écoles peuvent pleinement développer le goût du sport chez les enfants.



8 500 repas par jour servis aux écoles de la ville à un tarif particulièrement abordable.



Ecole du Jeu de Mail.



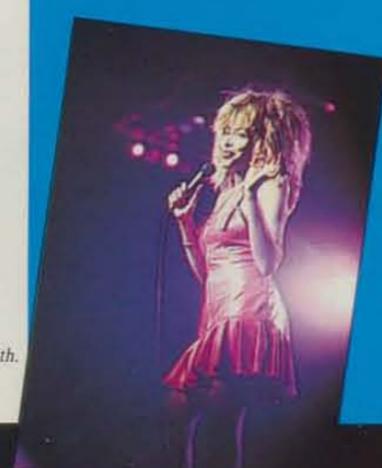
Ecole Vert Bois.



Ecole Painlevé.



Grâce au bus d'éveil du District, 730 classes ont été transportées en 1987.



Tina Turner au Zénith.

Le Zénith.

La carte Eté Jeune, pour les 13-20 ans: un été débordant d'activités.



Plan des écoles.



10 ans de création culturelle.

Montpellier mène une action culturelle qui allie démocratisation et haute qualité au niveau national et international.

Le théâtre Bobby Lapointe à Grammont, le centre Rabelais, le Conservatoire de musique, l'école des Beaux Arts, le musée Fabre, les salles d'exposition, la salle Victoire 2, les Maisons pour Tous, les bibliothèques, l'artothèque, la médiathèque, sont autant de lieux d'initiation, de rencontre et de découverte pour tous les Montpelliérains.

La ville s'est aussi dotée de structures qui ont acquis une grande notoriété avec l'Opéra dirigé par Henri Maïer, l'Orchestre philharmonique Montpellier Languedoc-Roussillon sous la baguette de Cyril Diederich, le Centre Chorégraphique National de Dominique Bagouet, le Théâtre des treize vents de Jacques Nichet, les Journées Internationales de la photo et l'audiovisuel de Roland Laboye. L'espace Richter, le Zénith accueillent les plus grands artistes et de nombreux événements rythment l'année : le Festival de Radio France et de Montpellier de René Koering, le Festival international Montpellier Danse, de Jean-Paul Montanari, les rencontres du Cinéma Méditerranéen, les Festivals du film, chinois, juif et israélien...

C'est ainsi que Montpellier est devenue la 1^{re} ville culturelle de France.

Le Rêve d'Alembert, une création du Théâtre des treize vents animé par Jacques Nichet.



Le Centre Chorégraphique National Dominique Bagouet au firmament de la danse contemporaine, présent chaque année lors du Festival International Montpellier-Danse.



Sous la baguette de Cyril Diederich, l'Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon s'affirme avec talent tant en France qu'à l'étranger.

Le Festival International de Musique de Radio-France et de Montpellier Languedoc-Roussillon attire 80 000 spectateurs chaque été.



"La Comédie du Livre" l'une des grandes comédies qui met notre belle place en représentation.



Atys de Lully : l'Opéra de Montpellier a obtenu le prix de la critique musicale pour le meilleur spectacle lyrique de la saison 1987.



Les rencontres du cinéma Méditerranéen.



William Klein, Depardon... les plus grands noms s'accrochent aux Journées Internationales de la Photo et de l'Audiovisuel.

50 000 jeunes pour Bruce Springsteen (en 1986) et autant pour U2 (en 1987).



Zénith : 6 600 places, et une technique parfaite pour des concerts de choc.



A l'Artothèque on peut louer des œuvres d'art.



Le Conservatoire de Musique.



Musée Fabre, les grandes richesses de l'école française et espagnole.



L'école des Beaux-Arts.

10 ans de maîtrise de l'Urbanisme.

L'Urbanisme a été un point dominant de l'action municipale au cours de ces dernières années.

Pour changer et réaliser la Ville nous avons orienté notre action autour de 5 exigences :

1) - Construire une ville humainement équilibrée, ce qui signifie lutter contre les ségrégations de toutes sortes, mettre à la disposition de tous les équipements culturels et commerciaux indispensables, rapprocher le plus possible la périphérie urbaine du centre urbain. Pour cela, la Ville s'est lancée dans l'aménagement du centre. Elle a construit de véritables quartiers bien équipés, elle a construit des appartements sociaux en centre ville, etc., etc.

2) - Choisir un urbanisme efficace en se donnant les moyens d'appliquer ses décisions et en faisant tout pour la croissance de l'emploi. C'est ce qui a permis la réalisation des parcs de la technopole, celui d'Euromédecine, du Millénaire, etc.

3) - Construire une "belle" ville ce qui a signifié : ouvrir un maximum d'espaces verts, (50 hectares d'espaces verts ont été créés ou aménagés en 10 ans), tant au centre (Figuerolles, Boutonnet, etc.) que dans les quartiers (Grammont, Mosson, etc.) et demander aux architectes de faire un effort sur la qualité de la construction (Grammont, Tournezy, Val de Croze, Antigone, Paillade).

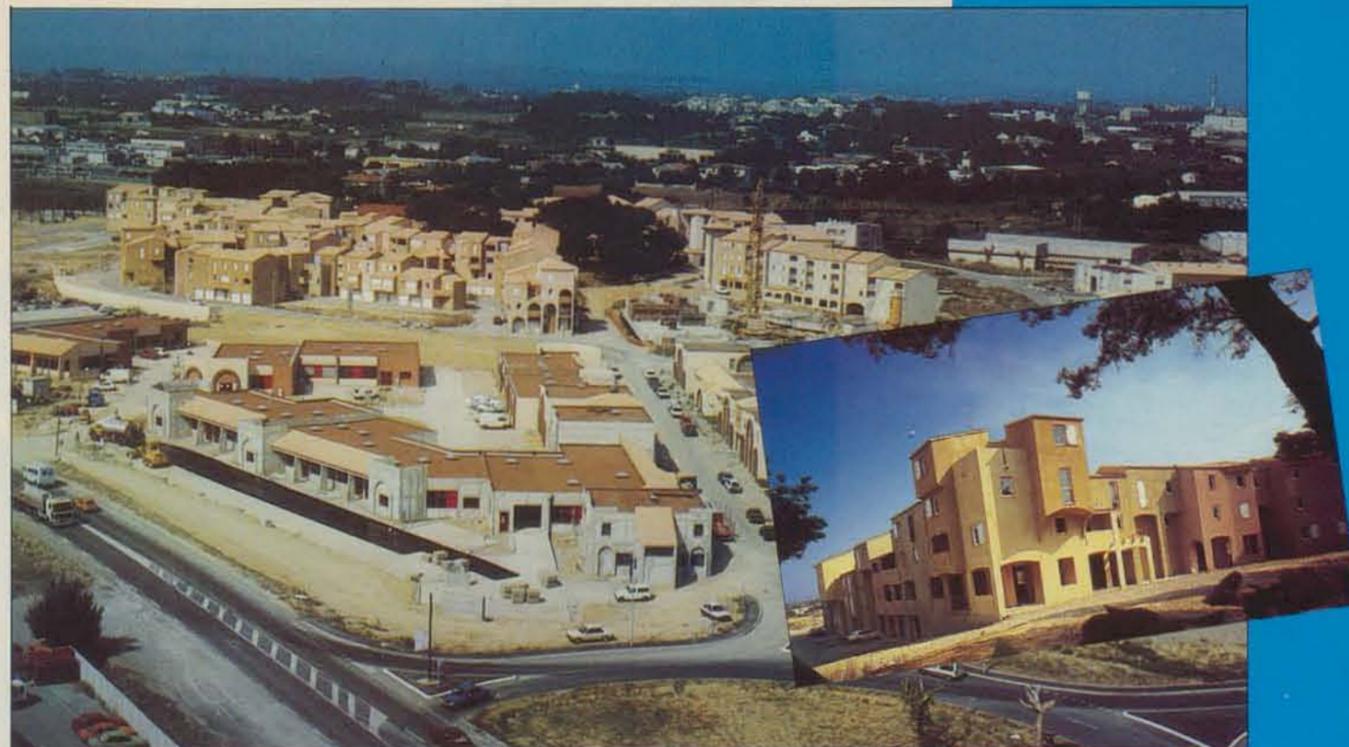
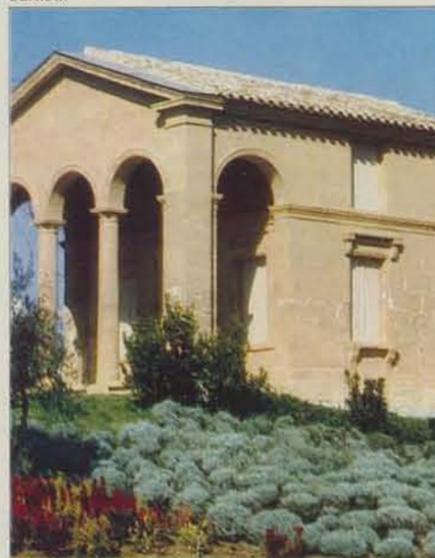
4) - Réaliser les grands équipements structurants qui vont permettre à Montpellier d'affirmer sa place de Capitale Régionale rayonnante, d'où les travaux de la Comédie, de l'axe lourd des transports urbains, de la réalisation de Grammont et du Zénith, de la Source du Lez et de la station d'épuration de la Céreirède, du Corum (Opéra Palais des Congrès).

5) - Rendre les citoyens responsables, d'où un effort considérable d'information et de participation par le biais de réunions, de commissions (Commission Extra-Municipale, réunions de quartiers, expositions, commission "Montpellier au quotidien").

Résidence Les Beaux-Arts.



Grâce au Domaine Horticole de Grammont, la Municipalité agrément et met en valeur certains sites tel l'Octroi de la route de Carnon.

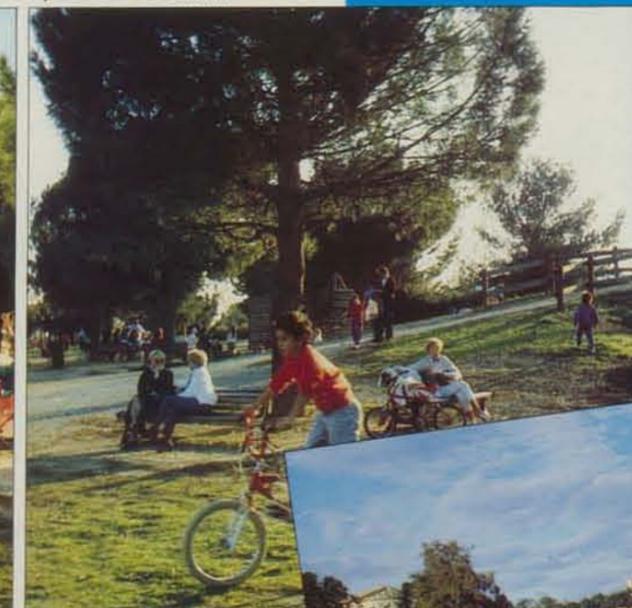


Vue aérienne de la Zac de Tournezy. Rapprocher les habitants des nouveaux lieux de travail, un souci pour la municipalité.

Espaces Verts des Prés d'Arènes.



Espaces Verts de la Rauze.



Val de Croze



Vue aérienne d'Antigone.



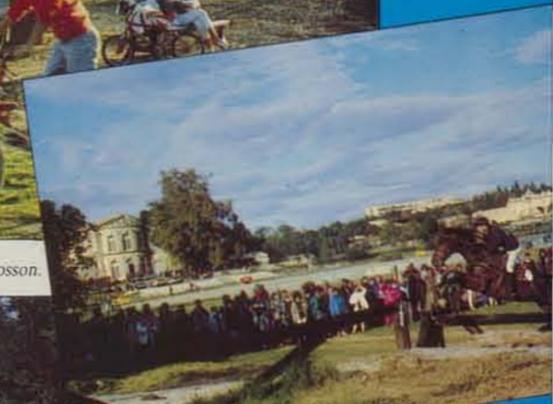
Le Mail de la Paillade.



Aménagement des bords du Lez.



Parc du Château Bonnier de la Mosson.



10 ans de succès dans les grands projets.

Montpellier va au devant de l'avenir, projets et progrès vont de pair. Les grands chantiers aujourd'hui terminés, ou en passe de l'être, touchent tous les aspects de la vie Montpelliéraine. La circulation et l'agrément du centre ville ont été améliorés par l'enfouissement de la RN 113 sous la Comédie ; le raccordement à la source du Lez a donné à la ville une eau de grande qualité et a supprimé les pénuries estivales ; le câblage en fibre optique, qui sera terminé en 90, donne accès à 15 chaînes européennes (bientôt 30 du monde entier) et au canal local Télésoleil ; L'hôpital Lapeyronie confirme le rôle primordial de Montpellier pour la médecine, l'aménagement des berges du Lez a permis de pallier au problème des inondations ; Enfin, le Palais des Congrès et l'Opéra au cœur de Montpellier : le Corum, va permettre à Montpellier et à sa région d'étendre la saison touristique à toute l'année.

Pour favoriser son développement économique, Montpellier LR Technopole a créé 5 pôles d'activités :

- Pôle Communicative : informatique, robotique, intelligence artificielle ;
- Pôle Antenna : nouveaux médias, télévision câblée interactive, téléparc.
- Pôle Euromédecine : biomédical, industrie du médicament, matériel médical.
- Pôle Agropolis : agriculture Méditerranéenne, agriculture tropicale, nouvelle agriculture.
- Pôle Héliopolis : tourisme, culture, festivals, loisirs.

Chacun de ces secteurs a aujourd'hui un parc d'activités spécifique où les entreprises, les laboratoires de recherche et les universités collaborent. Cette synergie est un atout considérable pour Montpellier et permet d'attirer ou de faire naître tous les ans de nouvelles entreprises.

Montpellier est aujourd'hui une métropole régionale en marche, l'une des technopoles internationales qui accueillera les 28, 29 et 30 septembre 1988, le Congrès international des villes technopoles, après Kimamoto et Birmingham et avant Adelaïde et Buenos-Aires.

La tête de réseau de Richter. C'est d'ici que la fibre optique s'étend dans toute la ville qui sera câblée à 100% en 1990 : 15 chaînes de TV dont Télé-Soleil, la chaîne locale.



Station d'épuration Arago : les travaux de raccordement à la source du Lez et l'épuration par la station Arago permettent aux montpelliérains d'avoir une eau de qualité et de ne pas souffrir de la sécheresse.



L'Hôpital Lapeyronie, un des établissements les plus modernes d'Europe.



Avec le recouvrement de la nationale 113 la Place de la Comédie est devenue la plus grande place piétonne en Europe.



La Place du Nombre d'Or d'Antigone, un joyau de l'architecture du XX^e siècle signé Ricardo Bofill.



Le Corum, le nouveau Palais des Congrès qui ouvrira en 1988 et sera totalement achevé en 1989. Un atout maître du tourisme et de l'économie à Montpellier. 100 000 journées congressistes par an y sont attendues.



1977-1983 CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

FRECHE Georges

ADJOINTS AU MAIRE

BELORGEOT Michel
BONNET Jacques
CRESPY Aline
DUGRAND Raymond
GENESTE Patrick
JOUFFROY Paul
LARBIOU Yves
OBERTI Jean
PERALDI Pierre
ROSEAU Gilbert
SUTRA-GISPERS Roseline
VELAY Jean
VIGNAU Jean-Pierre

CONSEILLERS MUNICIPAUX

ANTONINI Pierre
BARALE Marinette
BARQUERO Cécile
BERNO Jean-Luc
BOSC Alain
CADILHAC Jean-Claude
CANONGE Jean-Pierre
CLAUDE Charles
CLAVIER Madeleine
DE BEAUSSIER Louis
DOUMENC Luc
FENOY Josette
GENIEYS Raymond
GRANIER Ernest
GUERRE Jean
LEVY André
LOÏSON Hugues
MATTIA Nadia
MAZZIOTTA Georges
MONTERO Guy
NAQUET Yves
PELE Colette
PERIDIER Yvette
REBOAH Maurice
RIGAL Gérard
VEZINHET André

1983-1989 CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE



Georges
FRECHE

ADJOINTS AU MAIRE



André
VEZINHET
Maître de Recherche INRA,
1^{er} adjoint



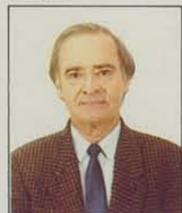
Jean-Claude
BIAU
Soudeur



Patrick
GENESTE
Professeur d'Université,
Directeur de l'Ecole Nationale
Supérieure de Chimie



Yves
LARBIOU
Professeur de Collège



Raymond
DUGRAND
Professeur d'Université



Jean
OBERTI
Chargé de recherches,
Officier Ordre National
du Mérite



Josette
FENOY
Institutrice



Gilbert
ROSEAU
Biologiste CNRS



Yvan
VELAY
Chef de section PTT



Michel
BELORGEOT
Professeur IUT



Vincent
CALVO
Chef d'entreprise



Pierre
PERALDI
Surveillant Chef Médical



Colette
ZANNETTACI
Médecin de Santé Publique



Christophe
MORALES
Architecte



Christian
BENEZIS
Médecin du sport



André
LEVY
Professeur Faculté de Médecine



Ernest
GRANIER
Officier Supérieur en retraite



CONSEILLERS
SPECIAUX
AUPRES
DU MAIRE:



Raymond
MARSAL
Commerçant



Louis
CALMELS
Professeur de Physique

CONSEILLERS MUNICIPAUX

BARALE Marinette
BOISSON Guy
BOISSONADE Anne-Marie
BONNEMAYRE Jean-Marie
BOSC Alain
BRES Robert
BROCHE Michel
CALMELS Louis
CASTELLA Christian
COLAS Hélène
DROZ Geneviève
ESPI Josette
FERRANDI Lucile
FOURTEAU Christiane
GOURDAIN Monique
GUEORGUEFF Michel
JUERS Lydie
LAZERGES Christine
LEVITA Max
MARSAL Raymond
MOUTOT André
NAREJOS Michel
PALLIES André
PUCCINELLI Jean
REBOAH Maurice
RIGAL Gérard
THETARD Simone
AMOROS Vincent
BAUDOU Paul
BONNET Jean-Marc
CAYZAC Georges
CHRISTOL Gérard
DELMAS François
DIMEGLIO Willy
GANIBENQ André
GIFFONE Henri-Charles
MARTIN Jacques
PERONNARD Jacques
PONS Jean-Jacques
SERRON Bernard
SOULAS Pierrette



10 ans de modération de la fiscalité.

Depuis 10 ans, la ville a entrepris des aménagements considérables pour réaliser la promesse faite en 1977 : changer la ville, changer la vie.

Le pari a été tenu.

Pour le réussir, la ville a investi plus de 286 milliards de centimes. Un tel investissement au bénéfice de Montpellier et des montpelliérains a permis de créer des emplois et de faire travailler les entreprises locales. (1 MF d'investissement dans les travaux publics, assure 3 emplois pendant 1 an.) Si la ville au cours de ces dix années a eu une politique audacieuse d'investissement, c'est aussi grâce à une bonne gestion, à une grande rigueur dans ses dépenses de fonctionnement.

La ville a aujourd'hui un endettement faible. En effet, son taux d'endettement reste à un niveau inférieur à 18%. Tous les experts s'accordent à reconnaître que ce taux est très bon jusqu'à 20% et bon jusqu'à 25%.

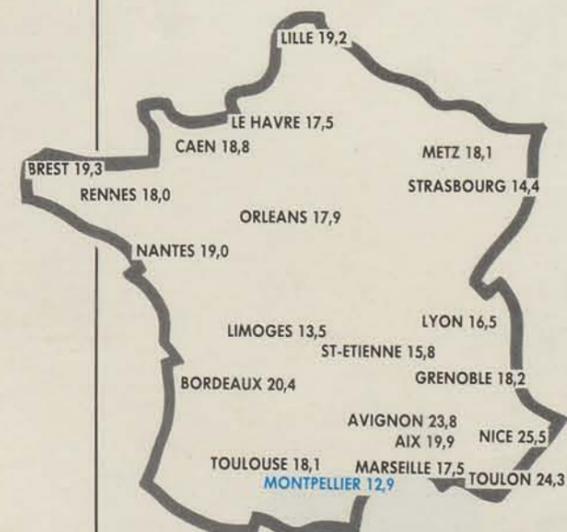
La rigueur de notre politique d'investissement est permise par le dynamisme du développement de la ville qui crée de la richesse fiscale.

Tout cela explique la grande modération des impôts locaux de Montpellier, par comparaison à ceux des autres villes.

Montpellier a le taux le plus bas de la taxe professionnelle (voir carte ci-dessous) et se retrouve 37^e sur 44 en ce qui concerne la taxe d'habitation.

Si Montpellier a souvent la fierté d'être la première des villes de France, elle se fait un honneur dans le domaine de la fiscalité d'être parmi les dernières (voir tableau ci-dessous).

QUEL EST LE TAUX DE LA TAXE PROFESSIONNELLE ?



(1) Dans les agglomérations dotées d'une communauté urbaine, les entreprises payent une taxe professionnelle à la communauté urbaine et à la ville. Pour pouvoir comparer entre les différentes villes, il faut tenir compte du total payé par les entreprises. Les chiffres de la carte sont donc comparables.

Source : Capitale Infos (septembre 1987)
journal d'informations de la municipalité de Toulouse

Taxe d'habitation 1987 Montpellier 37^e sur 44 villes

Taux communal + Taux du Groupement
Communautaire (C) ou District (D)

Source : Association des Maires des Grandes Villes de France.

1	Marseille	3 598	24	Lyon (C)	1 679
2	Roubaix (C)	3 509	25	Mulhouse	1 668
3	Tourcoing (C)	3 333	26	Amiens	1 648
4	Lille (C)	3 042	27	Nancy (D)	1 632
5	Brest (C)	2 546	28	Pau	1 628
6	Nîmes (C)	2 414	29	Bordeaux (C)	1 598
7	Avignon	2 120	30	Le Havre	1 598
8	Dunkerque (C)	2 030	31	Strasbourg (C)	1 570
9	Tours	1 982	32	Grenoble	1 556
10	Poitiers (D)	1 982	33	Caen (D)	1 509
11	Saint-Etienne	1 957	34	Limoges	1 486
12	Nice	1 893	35	Rouen	1 460
13	Rennes (D)	1 892	36	Le Mans (C)	1 454
14	Villeurbanne (C)	1 887	37	MONTPELLIER (D)	1 450
15	Aix-en-Provence	1 859			
16	Toulouse	1 855	38	St-Denis-Réun.	1 447
17	Orléans	1 844	39	Reims (D)	1 346
18	Angers (D)	1 840	40	Perpignan	1 290
19	Besançon	1 828	41	Cl.-Ferrand	1 117
20	Toulon	1 770	42	Argenteuil	1 013
21	Nantes	1 749	43	Versailles	769
22	Metz (D)	1 731	44	Boulogne-Bill.	699
23	Dijon (D)	1 686			



Ville de Montpellier